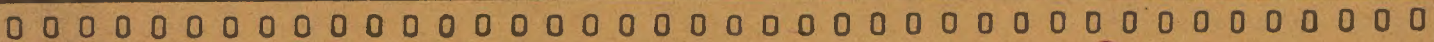
11e Année - N° 53 Le N° 1 fr. 50 : par poste : 1 fr. 65 31 Décembre 1921



Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE



Paolo Guglielmi

Le Fils de Madame Sans-Gêne

se classe parmi les meilleures adaptations cinégraphiques. Le sujet historique transposé à l'écran gagne encore en puissance par tout ce qu'il comporte de décors grandioses, de grands mouvements de foules, de costumes somptueux qui sont une véritable fête pour les yeux. Assurez-vous dès à :: :: présent ce grand succès :: ::

TIBER FILM

Exclusivité  Gaumont

ÉDITION DU 20 JANVIER

Sach

VŒUX POUR 1922

— *A votre santé, Messieurs les Directeurs !... Je souhaite que l'Année nouvelle vous apporte la suppression des TAXES. Vous pourrez peut-être alors garder pour vous un peu de ces millions qui n'ont fait que passer dans vos coffres et que vous avez versés, cette année, dans les caisses de l'État, des Municipalités et des pauvres...* CHARLES LE FRAPER.

11e Année - N° 53 | Le Numéro : 1 fr. 50; par poste : 1 fr. 65 | 31 Décembre 1921

Le Courrier
CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an. . . . . 25 fr.
ÉTRANGER
Un an. . . . . 50 fr.

Directeur CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
28, Boulevard Saint-Denis, PARIS.

TELEPHONE :
Direction : NORD 56-33

Pour le Nouvel An — **Les Chansons du *Courrier***

Stances au Directeur

par Fernand VÉLON

Air : *Stances à Manon* (Manon, voici le soleil...)

I

Directeur, voici l'hiver!
Saison des ennuis divers,
Des heures interminables...
Après dîner, que fais-tu
Alors qu'il ne reste plus
Que des miettes sous la table ?

II

En attendant le soleil,
Veux-tu quelque bon conseil
Contre la neurasthénie ?
Si tu le suis, tu verras
Qu'un jour tu me béniras
Comme un bienfaisant génie.

III

En fumant à petits coups,
Ouvre doucement Le Cou-
Rrier Cinématographique.
Là ton œil émerveillé
Verra les plus réputés
Chefs-d'œuvre cinégraphiques!

IV

Je te plains quand même un peu...
Car faire un choix judicieux
N'est certes pas très facile,
Et, parmi les nouveautés
De Gaumont *et de* Pathé,
Je comprends bien qu'on oscille!...

V

En Directeur averti,
Sans hésiter tu choisis
Le Bouif, *de La Fouchardière,*
Et dans le même moment
Tu retiens évidemment
Les fameux Trois Mousquetaires.

VI

Si tu passes chez Aubert
Tu vois l'aimable Ludger
Dans Les Parias, *splendide,*
L'Assommoir *avec Nana,*
Sans compter Napierkowska
Superbe dans l'Atlantide!

VII

Mais chez Gaumont *il y a*
Notre belle Hespéria
Avec Madame Sans-Gêne...
D'un coup d'œil à l'A. G. C.
Tu juges Folie d'Eté
Dont Lila Lee est la reine!

VIII

Le Serment de l'Orphelin
Ou le roman d'Henri Cain
Terriblement t'émoustillent...
*Mais tu vois l'*Union Eclair
Et tu veux aussi, c'est clair,
Son Aiglonne *avec Miss Gilles!*

IX

Maintenant, c'est le Film Fox
Et Le Soleil, *d'André Nox...*
Tout danse alors dans ta tête,
Surtout quant à Phocea
L' " étoile " Nazimova
Te grise de ses courbettes...

X

Lorsqu'enfin chez G. P. C.
A la Mutualité
Tu verras La Flamme Verte
Tu ne seras pas content
Si tu n'as sur ton écran
L'aimable Fritzi Brunette...

XI

Bref, ô très cher Directeur,
Si tu veux, aux Spectateurs
Toujours être sympathique
Tu connais, dès lors, le coup...
Tu n'as qu'à lire Le Cou-
Rrier Cinématographique.

Fernand VÉLON.

Un film ne doit pas coûter des millions

par Henri RAINALDY

Quelle que soit l'importance d'un film cinématographique, le coût de son exécution ne devrait jamais atteindre, loin de là, aux chiffres effarants que des éditeurs se plaisent à nous annoncer.

L'orgueil qui s'exprime par ces mots: « Tel film édité sous ma marque a coûté tant de millions » est un orgueil puéril. Nous ne sommes pas des Américains et le bluff nous porte plus souvent au sourire qu'à l'acclamation.

Ce n'est d'ailleurs pas l'exactitude des chiffres mis en avant qu'il faut contester. Le plus souvent, elle n'est pas contestable. Mais, il serait efficient de déplorer le nombre de zéros alignés derrière le premier chiffre du prix de revient. Ceux qui *financent* l'exécution d'un film ou même ceux qui ont participé à la constitution du capital (généralement excessif) demandé par le réalisateur, ne m'en voudront pas de dénoncer, une fois de plus, les errements de la Cinématographie. Bien mieux: aucun auteur de films, aucun metteur en scène sérieux ne saurait regretter que l'on veuille exprimer en termes concis ce que beaucoup de cinégraphistes ne disent que tout bas ou n'écrivent qu'en abrégé. Car, aucun « écraniste » ne peut hésiter à reconnaître que, le jour où l'éditeur lui paiera ses droits proportionnellement aux bénéfices réalisés (ou bien selon les recettes), le ciné aura franchi la première étape vers son Emancipation et son Développement Artistiques.

Dans l'état actuel des choses et selon les formules

de réalisation en cours, quelles raisons le metteur en scène a-t-il d'éviter les dépenses superflues ou simplement inutiles, de rechercher les moyens les plus économiques de la parfaite exécution, de calculer serré, de compter juste, de tenir les cordons de la bourse avec le souci d'une bonne administration, comme cela se passerait si, au lieu d'être en quelque sorte uniquement intéressé aux dépenses, il l'était plus directement aux profits ?

Tel metteur en scène qui sème généreusement deux millions pour exécuter n'importe quel grand film, serrerait de plus près ses calculs, éviterait soigneusement les gaspillages, les pertes de temps, les allées et venues sans cause, les frais somptuaires, les imprévoyances coûteuses s'il y trouvait un *intérêt précis.* Et, sans doute son film reviendrait à 30, 40 et même 50 0/0 meilleur marché.

Ainsi se trouverait acquis le premier bénéfice pour ses commanditaires; mais non pas le seul, car, plus directement *associé à l'affaire,* il en aurait bien davantage le souci financier.

On ne connaît, jusqu'à présent, aucun film français qui représente *utilement, effectivement,* une dépense de deux millions de francs. Seuls, certains films américains et italiens, pour lesquels ont été mis en mouvement une figuration considérable et de nombreux artistes, édifiés des décors imposants expliquent (sans le justifier toutefois) un pareil emploi de capitaux.

Est-ce à dire que ces films soient des œuvres inégalables ? En aucune façon. Quand un Auteur de Films — un Artiste et non pas un mercanti — veut réaliser une belle œuvre cinématographique — une œuvre d'Art, c'est-à-dire belle entre toutes et accessible, par conséquent, à la compréhension de tous les publics, — il n'a que faire de choisir des sujets énormes. Il lui suffit de reconstituer de la Vie, de la Vérité, de la Passion humaine. Point n'est besoin de nous montrer — si naïvement — la bataille de Pharsale ! Et cela ne coûte jamais deux millions !...

La plus belle œuvre cinématographique de demain et de toujours sera peut-être filmée avec cent ou cent cinquante mille francs. Il suffit, d'abord, que la proportion du bénéfice des auteurs ne puisse plus s'établir, en quelque sorte, selon la proportion de la dépense.

Henri RAINALDY.

Suggestif !

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Compte rendu de la Séance du 23 décembre 1921

PRÉSIDENCE DE M. RAOUL PÉRET, Président

La séance est ouverte à 15 heures.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté, après une rectification de M. Maire.

M. le Président fait connaître qu'il a reçu : 1° de M. Marcel Cachin, une demande d'interpellation sur les moyens que le gouvernement compte employer pour porter remède à la détresse russe ; 2° de M. Joseph Ducaud, une demande d'interpellation sur le refus systématique opposé par certains chefs de corps à toute demande de permission agricole formulée par des hommes engagés de la classe 1920.

La date de discussion de ces interpellations sera fixée ultérieurement.

M. le Président fait connaître qu'il a reçu de M. Jean Jadé une demande d'interpellation sur la situation désavantageuse faite à certaines victimes de la guerre dans le licenciement actuellement en cours à l'administration des Pensions.

M. Maginot, ministre des Pensions, demande que l'interpellation soit discutée à la suite.

M. Jean Jadé prie le ministre de prendre l'engagement de surseoir au licenciement du personnel que vise l'interpellation jusqu'à la discussion de celle-ci.

M. le Ministre répond qu'il prend bien volontiers cet engagement.

La discussion est renvoyée à la suite.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi de M. Maurice Bokanowski et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier la taxe sur les représentations cinématographiques, instituée par l'article 92 de la loi du 25 juin 1920.

M. Taurines dit que la proposition semble constituer un monopole au profit de certaines grandes firmes cinématographiques et en demande l'ajournement.

L'ajournement est prononcé.

La séance continue.

* * *

Et maintenant le Syndicat Français des Directeurs de Cinémas convoque son assemblée générale.

Il est temps!... On ne dira pas que son Conseil d'administration n'a pas le sens de l'opportunité...

Il nous plaît de marquer le point.

Mieux vaut tard que jamais

Le Syndicat Français des Directeurs *s'aperçoit aujourd'hui que les Cinémas vont à la faillite et qu'il est matériellement impossible, en dehors d'une petite zone parisienne privilégiée, de défendre un Etablissement cinématographique. Il est un peu tard. Beaucoup de ruines désolent déjà l'industrie du Film et les Bulletins d'annonces légales enregistrent chaque semaine nombre de faillites. Témoin celle du Louxor-Palace, édifié il y a deux mois à peine à l'angle du boulevard de la Chapelle et du boulevard de Magenta... Mais du fait que l'Administration du Syndicat comptait parmi ses membres quelques directeurs privilégiés, ceux-ci n'ont pas voulu se rendre compte du mal, de ses progrès. Alors qu'ils avaient pour mission de défendre les intérêts de leurs adhérents, ils ont fermé les yeux se croyant hors d'atteinte.*

Mais les affaires sont de plus en plus précaires.

Les recettes baissent. Des gouffres se creusent partout dans les budgets des Cinémas. Paris est frappé aussi et ces Messieurs se préparent à réagir. Ils convoquent une assemblée générale à l'injonction d'un groupe de clairvoyants qui les y contraignent juridiquement et envoient aux directeurs une circulaire explicative. Le hasard seul met sous nos yeux le document que nous publions ci-dessous. La Presse, en effet, est soigneusement tenue à l'écart de tout ce qui se passe au Syndicat. Jamais elle ne reçoit le moindre communiqué. Ceci depuis des mois et des mois. Le Conseil d'administration s'est volontairement privé de son concours, on ne sait dans quel obscur dessein.

Mais peu importe: les responsabilités seront fixées un jour. Elles seront lourdes à ceux qui les supporteront et qui auront à répondre de la ruine totale et absolue de l'industrie du film.

C. L.

Lettre circulaire adressée à tous les Directeurs de Cinémas, membres du Syndicat, à l'occasion de l'Assemblée Générale extraordinaire du 28 décembre 1921.

Monsieur et Cher Collègue,

Depuis plusieurs mois, la direction des salles de spectacle cinématographique est devenue non seulement difficile mais presque impossible par suite de l'application d'une série de taxes contre lesquelles nous n'avons cessé de protester.

Vous savez que, pour modifier l'état d'esprit défavorable qui régnait au Parlement contre une industrie, contre un art dont la protection et le développement assureraient la fortune de notre pays, le Conseil d'administration a réussi à créer un groupe important de députés et de sénateurs prêts à soutenir, enfin, les intérêts qui ne sont pas, à la vérité, ceux d'une corporation, ceux d'entreprises financières, mais des intérêts vraiment nationaux puisqu'il s'agit de faire rayonner sur le monde entier, le goût, les mœurs et la culture françaises.

Parmi les parlementaires qui ont accepté de devenir, à la tribune, les avocats du cinéma, M. Bokanowski fut le premier à déposer un projet de loi qui offre, aux yeux de la majorité d'entre nous, l'immense avantage d'attirer sur notre situation critique l'attention des pouvoirs publics jusqu'alors indifférente et encore distraite.

Des discussions passionnées se sont élevées dans notre Syndicat au sujet du texte même de ce projet. Des assemblées générales ont eu lieu, qui se sont terminées par l'acceptation, à la majorité, — mais sous certaines réserves — des articles présentés.

Puis des campagnes — que nous ne voulons ni discuter, ni apprécier ici — se sont poursuivies, jusque dans l'enceinte même de la Chambre, par des circulaires dont on peut dire, pour plusieurs, qu'elles furent au moins inopportunes.

A la veille même du débat qui doit s'ouvrir au Palais-Bourbon et au lendemain des délibérations prises par la Commission des Finances, délibé-

rations qui nous accordaient des avantages indiscutables, on prétend tout détruire ou tout remettre en question.

Il apparaît, à la majorité des membres de votre Conseil, qu'une telle attitude des directeurs de cinéma peut avoir pour l'avenir de leurs établissements des conséquences d'une exceptionnelle gravité.

Toutefois, désireux de ne point éviter, ou paraître éviter, de nouvelles explications, nous avons convoqué pour le 28 décembre une assemblée générale extraordinaire qui devra être close cette fois par un vote définitif établissant les responsabilités de chacun.

C'est pourquoi nous vous serions très obligés, après avoir lu les deux opinions que vous trouverez ci-dessous, de nous adresser, sous l'enveloppe timbrée ci-jointe, votre avis.

Nous insistons, auprès de vous, sur la nécessité formelle d'une réponse qui nous permettra, sans doute, de nous consacrer désormais, sans entraves continuelles, à la défense énergique et tenace de nos intérêts menacés.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Ce que disent les partisans du projet.

Le projet de loi, dit projet Bokanowski, dont nous ne rappellerons pas ici les articles déjà publiés n'est pas, évidemment, un projet idéal.

Lorsqu'il a été entendu en première lecture, par le Conseil d'administration du Syndicat, on n'a point vu se dessiner d'enthousiasme et parmi les observations faites, la principale fut qu'il n'avantageait pas la petite et la moyenne exploitation.

On convint donc de proposer à l'auteur des modifications importantes et, après maintes réunions, maintes visites et de nombreuses démarches, on réussit à faire adopter un amendement — voté à l'unanimité par la Commission des Finances et incorporé au projet — que M. Rameil, député, présenta, et que voici :

Par exception, les établissements dont la recette mensuelle ne dépassera pas 10.000 francs, ne seront soumis qu'à une taxe de 4 %, à laquelle s'ajoutera une surtaxe de 2 %, s'il est projeté au moins 10 % de films français; cette surtaxe sera de 4 % si le pourcentage de films français est inférieur à 10 %.

Les établissements qui ne projetteraient que des films français n'acquitteront que la taxe de base de leur catégorie, soit 6 % pour les grandes exploitations et 4 % pour celles dont la recette mensuelle ne dépasse pas 10.000 francs.

Cet amendement, on le voit, protège, autant qu'il se peut actuellement, la petite et la moyenne exploitation.

Nous avons même poussé la prudence jusqu'à voter l'ordre du jour suivant, transmis à la Chambre :

« La réunion mensuelle statutaire du Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes, après avoir discuté sur l'état de la question des taxes, décide de se rallier au projet Bokanowski, *à la condition formelle que soit insérée dans ce projet par voie d'amendement une détaxation pour la petite exploitation qui ne paierait, jusqu'à 10.000 francs de recettes mensuelles, que 4/2 et 2.*

« Si cet amendement, *qui ne donne qu'en partie satisfaction aux légitimes revendications des directeurs*, n'était pas admis par la Commission du budget, le Conseil d'administration se réserve de prendre toute disposition utile que comportera alors la situation. »

Des divers renseignements que nous avons recueillis, de tous les avis autorisés dont nous nous sommes entourés, il résulte que « *laisser échapper l'occasion de faire établir à la tribune du Parlement que le cinéma n'apporte pas la fortune à ceux qui dirigent des salles de projection, serait aller au suicide.* »

Nous sommes et nous restons persuadés « qu'il faut faire un premier pas », gagner la première manche d'une lutte que ne pourra terminer le vote du projet — lutte que nous entendons soutenir en apportant aux législateurs des preuves évidentes de notre bonne foi, en leur communiquant des chiffres, en insistant sans relâche jusqu'à ce que satisfaction totale nous soit accordée.

Nous estimons qu'une tactique sage ordonne d'agir ainsi et que nous n'avons pas le droit ni le temps d'essayer cette autre, pleine d'imprudence, qui consisterait à nous déclarer partisans du *statu quo*, c'est-à-dire partisans d'un régime de taxes insupportables, ni l'espoir de garder des amis fidèles si difficilement acquis.

Car la simple logique suffit pour comprendre que nous aurions une singulière attitude le jour où nous viendrions nous plaindre d'un état de choses reconnu par nous, hier, préférable aux dégrèvements offerts.

Ces dégrèvements sont minimes. Soit ! Mais ils existent ou du moins ils peuvent exister pour peu que nous le voulions maintenant.

Les Grandes Productions Françaises



PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA

prie MM. les Directeurs

de vouloir bien lui faire l'honneur d'assister

à la présentation de

L'EMPEREUR DES PAUVRES

d'après les célèbres Romans de M. FELICIEN CHAMPSAUR

Adaptation et Mise en Scène

en **SIX ÉPOQUES**, de M. RENÉ LE PRINCE

qui aura lieu le

MERCREDI 4 JANVIER, à 9 h. 15 précises

au PALAIS DE LA MUTUALITÉ



Cette Présentation des premières Époques de

= **L'EMPEREUR DES PAUVRES** =

est exclusivement reservée à MM. les Directeurs et les Membres de la Presse

L'Empereur des Pauvres

est avec

Les Trois Mousquetaires

LE PLUS GRAND FILM FRANÇAIS

réalisé jusqu'à ce jour



Son Interprétation,
d'une importance unique dans les
Annales Cinématographiques
réunit, autour
de nos plus célèbres Vedettes,
plus de
Deux Cents des meilleurs Artistes
de l'Écran et du Théâtre

Sa mise en scène, signée Le Prince,
est une merveille.

Sa Publicité est formidable

PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA

Les Principaux Interprètes de

L'Empereur des Pauvres

M. LÉON MATHOT

L'admirable Créateur des rôles d'Edmond Dantès, dans MONTE-CRISTO
Luc Froment, dans TRAVAIL,
dans le rôle de Marc Anavan, **l'Empereur des Pauvres**

M. HENRY KRAUSS - Mlle GINA RELLY

l'inoubliable Jean VALJEAN, des "Misérables"
dans le rôle de SARRIAS

dans le rôle de SYLVETTE

Mlle Andrée PASCAL

MM. Charles LAMY, MAUPAIN, LORRAIN, SCHUTZ, MOSNIER, de ROCHEFORT, HIERONIMUS, A. MEYER, DALLEU, HALMA, CHAMPDOR, LUGUET, BURGAT, MAILLARD, SALVAT, BRAS, de KARDEC, BRUNELLE, P. LAURENT, etc..., etc...



MMmes Jeanne BRINDEAU, Lucy MAREIL, BARBIER-KRAUSS, Mad. ERICKSON, INGERNYBO, Jeanne AMBROISE, Lily DESLYS, Madeleine SEVÉ, A. VERVIERS, BARSAC, DURIEZ, Suzy PIERSON, etc..., etc...



PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA

L'Empereur des Pauvres





PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA



Les Grandes Productions Françaises



L'EMP
DES PA

d'après les célèbres Roman

Adaptation et Mise en S

EDITION DE

LE 24

Première Époque :
LE PAUVRE

Deuxième Époque :
LES MILLIONS

Troisième Époque :
LES FLAMBEAUX

Quatrième Époque :
LES CRASSIERS

Cinquième Époque :
L'ORAGE

Sixième Époque :
FLORÉAL



L'EMPEREUR

sera publié en feuilleton

et, chaque semain

de PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA





EREUR
AUVRES

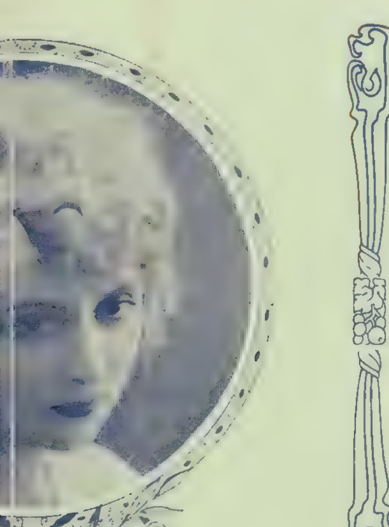
s de M. Félicien CHAMPSAUR
cène de M. René LE PRINCE





LA 1re EPOQUE

FÉVRIER





FORMIDABLE PUBLICITÉ

Lancement

Affiche 240×320, 2 affiches 160×240, 4 affiches d'interprètes, 2 affiches de texte 120×160 et 80×120.

Série de 40 héliotypies d'art 30 × 40
Plaquettes artistiques : Mathot, Krauss, Gina Relly

Par Epoque :

1 affiche 160 × 240, 2 affiches 120 × 160, 1 affiche phototypique 90×130

Affichage mural sur emplacements réservés

Gros Lancement en Librairie

(Édition populaire illustrée)
Articles et comptes-rendus dans les grands quotidiens et les grands régionaux, etc., etc.

DES PAUVRES

dans les Grands Quotidiens
e, dans *Cinémagazine*

L'Empereur des Pauvres





PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA


L'Empereur des Pauvres
PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA

Et puis, donner à tout le monde l'impression fort nette que nous ne pouvons pas arriver à nous comprendre, à nous soumettre à une règle générale, à accepter des avantages qui doivent profiter à la majorité, c'est accomplir, à notre avis, la plus néfaste des besognes.

Ce que disent les adversaires du projet.

Après les réunions au cours desquelles nous avons examiné les textes proposés par M. Bokanowski, nous pensons que, dans son ensemble, même avec les amendements qu'il contient, le projet n'apporte à l'exploitation aucun avantage.

Au contraire, il établit au profit des grands établissements une sorte de privilège qui leur permettra de « *truster* » en quelque sorte tous les films français, si bien que les petites et moyennes exploitations, obligées d'utiliser les films étrangers, paieront seules les surtaxes prévues. La production française, en effet, n'est pas assez abondante pour que le directeur d'un petit ou d'un moyen cinéma puisse composer un programme qui lui assurerait l'application des détaxes.

En conséquence, les petites et moyennes exploitations cinématographiques doivent protester de la manière la plus énergique contre la proposition de loi émanant de M. le député Bokanowski.

Elles doivent la considérer comme préjudiciable à leurs intérêts et à la liberté commerciale, ainsi qu'aux intérêts du Trésor, sans apporter en échange au film français l'appui qu'elle prétend lui donner.

Elles doivent protester contre la décision du Conseil d'administration du Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes, qui accepte, insuffisamment amendé, le dit projet Bokanowski.

Et quantité d'entre nous sont décidés à poursuivre par tous les moyens en leur pouvoir, l'avortement du projet Bokanowski et de lui substituer un projet tendant à la modification de la loi du 25 juin 1920, établi sur des bases moins oppressives et plus équitables.

La Crise du Cinéma

Une opinion qui vaut d'être citée est celle de M. Lordier, directeur du journal Le Cinéma *et directeur aussi de plusieurs salles de spectacles.*

La Clôture Générale des Cinémas

Le Syndicat des Directeurs de Cinématographes organise un referendum sur le projet Bokanowski. Dans une Assemblée Générale extraordinaire qui aura lieu le 28 décembre, les Exploitants auront à donner d'une façon formelle leur avis sur ce projet de loi pour lequel la Chambre des Députés aura à son tour à se prononcer prochainement.

Certes, le projet Bokanowski est discutable et peut être plus profitable à certains grands Etablissements qu'à d'autres de moindre importance. Mais tel qu'il est, *avec les amendements qui lui ont été apportés*, il constitue une première mesure susceptible d'améliorer la situation de l'exploitation cinématographique et celle du film français.

Cette mesure pourra être suivie d'autres succès. *C'est une première étape qu'il faut franchir* et dont tous les Directeurs pourront et devront se féliciter, puisqu'elle permettra à tous — petits et grands — d'entrevoir l'avenir d'une façon moins sombre et d'espérer des jours meilleurs.

Assez de ruines, assez de discussions oiseuses et de temps perdu ! *Un mouvement collectif énergique doit succéder à la discorde.*

Si les Directeurs s'étaient entendus pour fermer leurs salles dès que des taxes par trop lourdes sont venues les accabler, si tous s'étaient mis d'accord pour n'effectuer la réouverture de leurs Etablissements que lorsque les Députés qui les avaient abusivement écrasés seraient revenus de leur erreur, la situation ne se serait pas aggravée comme elle l'est aujourd'hui...

Un certain nombre de parlementaires ont compris la détresse de notre industrie. Ils savent

maintenant, qu'il est criminel d'arrêter dans son évolution la Cinématographie Française, alors qu'elle devrait être, au contraire, soutenue et favorisée par le Gouvernement, comme elle l'est à l'étranger. A ces amis du Cinéma, nous devons dire un grand merci pour les dégrèvements (si minimes soient-ils) qu'ils s'efforcent de nous faire obtenir.

N'oublions d'ailleurs pas que les vastes Etablissements, les plus lourdement touchés par les taxes progressives actuelles, supportent de fortes locations de films et que les loueurs se trouveraient, sans eux, dans l'impossibilité d'amortir des nouveautés hebdomadaires. Que deviendraient alors les salles secondaires? Pourraient-elles vivre en projetant des programmes de stock et le public — devenu fort exigeant — s'en contenterait-il?

Pour les Editeurs, pour les Loueurs comme pour les Directeurs, la loi Bokanowski s'impose. Si elle n'était pas votée, si nous n'obtenions pas cette première victoire, il n'y aurait plus qu'à clôturer les Etablissements à la fin de la saison d'hiver et à les laisser fermés jusqu'à la suppression des taxes inacceptables qui sont venues anéantir en quelques mois le fruit de tant d'années de labeur.

GEORGES LORDIER.

RECENSEMENT
des Cinémas Français et des Villes dépourvues de Cinémas

(*121e Liste*)

Vaucluse

APT. — 732 kil. de Paris, 6 336 habitants. Gaz, électricité. Il existe un cinéma : le Palace-Théâtre. Directeur M. Auguste Ravante.

AVIGNON. — 722 kil. de Paris, 49.304 habitants. Gaz. Electricité. Il existe trois cinémas : L'Eldorado, place Clémenceau; le Cinéma-Pathé, Cours République; le Palace-Théâtre, rue République.

CADENET. — 773 kil. de Paris, 2.703 habitants. Electricité. Il existe un cinéma au Casino. Directeur M. Décanis Louis.

CADEROUSSE. — 6 kil. d'Orange, 2.529 habitants. Electricité. Il n'existe pas de cinéma. Essai à tenter.

CARPENTRAS. — 690 kil. de Paris, 11.390 habitants. Gaz, électricité. Il existe trois cinémas : Le Théâtre Municipal; le Modern Cinéma, avenue Victor-Hugo; le Cinéma-Pathé-Monopole, rue de la République.

CAVAILHON. — 741 kil. de Paris, 9.416 habitants. Gaz, électricité. Il existe deux établissements cinématographiques : Le Cinéma Pathé et le Cinéma Femina.

COURTHÉZON. — 702 kil. de Paris, 3.157 habitants. Electricité. Il existe deux établissements cinématographiques : Le Kursaal-Cinéma. Directeur M. Vieux Jean et le Ciné-Casino. Directrice Mlle Nioulon.

ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE. — 716 kil. de Paris, 2.468 habitants, électricité. Il existe un cinéma : la Scala. Directeur M. Coste.

ISLE-SUR-LA-SORGUE. — 731 kil. de Paris, 6.062 habitants. Gaz, électricité. Il existe deux établissements cinématographiques : Le Cinéma-Théâtre, place de l'Eglise. Directeur M. Perrot et le Familia-Cinéma, quai de la Muscadelle. Directeur M. Douzon.

LE THOR. — 736 kil. de Paris, 2.262 habitants. Electricité. Il existe un cinéma au Café Canus. Directeur M. Ripert Danton.

MALAUCÈNE. — 34 kil. d'Orange, 2.062 habitants. Electricité. Il n'existe pas de cinéma. A voir sur place.

MAZAN. — 7 kil. de Carpentras, 2.006 habitants. Electricité. Il n'existe pas de cinéma. A étudier.

MONTEUX. — 721 kil. de Paris, 4.146 habitants. Il existe deux établissements : Le Cinéma Gérin et le Cinéma Chevalier.

ORANGE. — 653 kil. de Paris, 11.087 habitants. Gaz, électricité. Il existe trois établissements : L'Eldorado-Cinéma. Directeur M. Moulines; le Casino-Cinéma, Directeur M. Féraud; les Variétés-Cinéma. Directeur MM. Bouyer, Pontier et Gouisset.

PERNES. — 721 kil. de Paris, 3.930 habitants. Electricité. Il existe un cinéma. Directeur M. Bouvet Marius.

PERTUIS. — 785 kil. de Paris, 4.973 habitants. Electricité. Il existe un établissement. Directeur M. Samat-Mihaelly. De plus, un cinéma de Mallemort (Bouches-du-Rhône) vient chaque semaine donner une représentation.

SARRIANS. — 707 kil. de Paris, 2.600 habitants. Il n'existe pas de cinéma. Essai à tenter.

SORGUES. — 712 kil. de Paris, 8.600 habitants. Electricité. Il existe un cinéma. Directrice Mme Vve Ternier, place de la République.

VAISON. — 722 kil. de Paris, 3.062 habitants. Electricité. Il existe un cinéma de construction toute récente. Directeurs MM. Brunier et Guggy.

VALRÉAS. — 690 kil. de Paris, 5.416 habitants. Il existe deux établissements : Le Café du Casino, cours Saint-Antoine. Directeur M. Rasclard. Un autre cinéma est installé au Grand Hôtel et Café de la Gare, Cours du Berteuil.

(A suivre.) LE DÉNICHEUR.

Joindre un timbre de 0 fr. 25 pour la réponse à toutes les demandes de renseignements.

— L'ECRAN DE SACH —



CONFIDENCES

— Je suis folle de lui !... Si tu savais comme il est beau... et comme il est intelligent : il a loué *Son Crime !* Il fera fortune...

La Semaine Niçoise

J'ai, paraît-il, omis de mentionner dans ma dernière chronique les noms de quelques artistes récemment arrivés de Paris pour TOURNER dans les studios de la Côte d'Azur.

Tudieu!... Qu'ai-je fait là? .. Et où avais-je les yeux pour ne pas apercevoir, au milieu de la foule accourue, certaines célébrités cinématographiques, qui m'en veulent aujourd'hui de les avoir oubliées ?... Pour un peu, ces charmants artistes réclameraient ma tête... Merci de l'occasion — je la garde — ce sera pour une autre fois.

« — Vous ne m'avez donc pas reconnu à mon grand « panache blanc et à ma tournure élégante m'écrit un « jeune premier? Je suis cependant, Monsieur, de l'école « des gigolos en pyjama. J'ai des yeux en coulisse et des « cheveux vernis. Quel dommage que vous ne m'ayez pas « signalé! .. Que vont penser de moi les jolies Parisiennes, « dont je suis toujours le loulou chéri ? »

« — Et moi, vous ne m'avez donc pas remarquée soupire « une future Etoile? J'étais pourtant drapée dans une cape « étoilée. Tous les regards étaient fixés sur moi. Jusqu'aux « hommes d'équipe, qui, mes bagages en bandoulière, se « pâmaient d'aise devant mon petit chapeau. Vraiment, vous « n'êtes pas chic, Monsieur. Prenez-le comme vous voudrez « Mais, je méritais une mention honorable dans le palma- « rès des arrivées à Nice. »

Je fais grâce du reste aux lecteurs du *Courrier*. Et comme il ne me convient pas de perdre mon temps et ma jeunesse à échanger des politesses avec tous les jeunes premiers de la terre et toutes les Etoiles du Ciel du Ciné, j'éteins ma lanterne et je coupe court à ces savoureux entretiens!

. . . .

Du monde à Nice?... comme ci, comme çà!... du monde à Cannes?... oui et non... du monde sur la Riviéra?. . un peu sans doute, mais la campagne menée dans certains journaux étrangers n'est pas sans avoir retenu chez eux bien des hivernants. Pour ma part, je ne crois pas que cette campagne portera un grave préjudice à la saison. Je n'en veux pour preuve que le succès obtenu cette semaine par la kermesse de charité organisée à Cannes par S. A. I. la grande Duchesse Cyrille de Russie!. . Plus de 20.000 fr. en deux jours! C'est un joli succès. Les salons de l'hôtel Beau-Rivage, splendidement décorés, servaient de cadre à cette fête aristocratique par excellence.

Hier, première journée du championnat professionnel de tennis, à Cannes. Assistance élégante et nombreuse. Quel sera le gagnant de la Coupe Bristol?.. Les paris sont ouverts, et, actuellement, il est assez difficile de pronostiquer qui, de Roméo ou de Read, sera victorieux. Et puisque je parle en ce moment de Cannes, je veux dire un mot de la première représentation du cinéma scolaire, donnée au *Majestic* mercredi dernier. C'est devant une assemblée composée en majeure partie de fillettes et de garçons que M. Vernay, Inspecteur Primaire, a commenté de la façon la plus heureuse les spectacles que déroulait l'écran. D'abord, *les Ascensions au Mont-Blanc, l'Etna en feu*; ensuite, *les vues merveilleuses du Parc de Yellowstone, la Pêche au thon en Sicile*; et enfin, *Charlot a débauché Fatty*. Inutile d'insister sur l'intérêt et la joie de ce jeune public, émerveillé par les belles images et ravi par les aventures extraordinaires des comiques américains.

Passons maintenant à Nice, où les grelots de Carnaval résonnent de plus en plus, jusqu'au jour où la folie mettra la ville en liesse. Voici, comme je l'ai promis, les dates des principales fêtes carnavalesques de 1922.

Jeudi, 16 février. — Arrivée du Roi du Rire et de la Gaité.

Dimanche, 19 février. — Défilé des Chars, Cavalcades et Mascarades, fêtes de jour et de nuit. Illuminations Générales.

Jeudi, 23 février. — Première Bataille de fleurs, premier Veglione.

Dimanche, 26 février. — Corso Carnavalesque. Bataille de confettis. Grande redoute « vert jade et parements mandarine ».

Mardi, 28 fevrier. — Corso Carnavalesque, feu d'artifice, carnaval brûlé en effigie. Retraite aux flambeaux. 2e Veglione.

Batailles de fleurs, les 23 et 25 Mars. — Redoute blanche et grand bal du Comité des fêtes, le 1er avril.

Si les lecteurs du *Courrier* trouvent que ce n'est pas suffisant, c'est qu'ils seront bien exigeants. En voulez-vous des zomards ? ..

DANS LES CINÉMAS

Bonne semaine pour les cinémas niçois. En dépit des médisances et des commérages, les hivernants reviennent, et les exploitants ont le sourire. C'est même étonnant, car rien n'est plus difficile à dérider qu'un Directeur de cinéma, dont les taxes et les contre-taxes gâtent le sommeil et empoisonnent la vie. Aussi, ai-je tenu à signaler ce phénomène qu'on peut voir à Nice, la ville du monde la plus étonnante en ce moment. Voir Naples et mourir soupirait-on jadis! On peut remplacer cette jolie phrase par cette autre plus à la page : Voir sourire un Directeur de cinéma en comptant sa recette!

LES PROGRAMMES

LE PALAIS DU CINÉ passe : *Les Trois Mousquetaires* (7e chapitre).

LE MONDIAL : *Marie La Gaieté*, drame d'aventures de Jean Durand et Berthe Dagmar.

LE MODERN : *La Femme qui aime.*

LE NOVELTY : *Le Retour de Tarzan.*

LE POLITÉAMA : *La Rançon*, avec Mlle Pauline Frédérick.

LE RIVIÉRA : *La Tache Originelle.*

L'APOLLO : *La Chevauchée infernale.*

L'EXCELSIOR : *Un homme assassina*

FÉMINA : *Les morts parlent.*

IDÉAL : *La Proie*, grand film français artistique.

A CANNES

LE CINÉ-UNION passe : *Message secret.*

LE STAR-CINÉMA : *Diablinette.*

MAJESTIC : *Les Trois Mousquetaires.*

RIVIÉRA : *Le Père Lebonnard.*

PAUL BARRIÈRE.

Le " Courrier " à Grenoble

La Charrette Fantôme . — Les exportations de la « Biographie Suédoise », Svenska biografteatern (« La Chouette » de Stockholm) sont rares, en France : *Le baiser mortel*, ou *L'Etrange aventure de l'Ingénieur Lebel* et *Un drame en mer*, par Sjostrom ; *Les Ailes* (L'artiste d'élite Lars Hanson) *La Fille de la Tourbière* ; *Le trésor d'Arne* ; *Dans les remous* ; *Le monastère de Sendomir* ; *A travers les rapides* ; *La quatrième alliance de Dame Marguerite*. — C'est fort dommage, car voilà « des cinégraphies qui ont le sens...du Cinéma ». C'est mystique, a-t-on apprécié J'apprécie : C'est de l'art pur, que cette photographie animée, d'une douce luminosité, d'une protagonie sincère qui a un charme vif. Les Suédois sont des Russes subtils. Le cinéma scandinave est l'une des quatre puissances esthétiques de l'Univers cinémaïque. Victor Sjostrom est un artiste intégral tant protagoniste qu'écranisateur. Il est concentré, volontaire, cinémagénique, personnel. C'est un érudit de l'objectif. Sa *Charrette fantôme* est une conception d'audace. Œuvre classique, transcendance cérébrale (Selma Lajerlof) électro-théâtrale (V. Sjostrom) (Tore Svennberg) (Astrid Holm) (Hilda Borgstrem). Vision de haute morale et de haute originalité — projetée à Grenoble, au Familia-Gaumont — l'aventure fictive de cet homme, ivrogne par persuasion : le rêve de sa mort, de la détresse de son *Ame* repentie qui expie vainement, son calvaire posthume... que le réveil annule, au seuil d'un cimetière... et l'entrevue réconciliatrice, *in-extremis*, avec la pauvre épouse qui allait s'anéantir avec ses jeunes enfants. C'est sublime ! mais, à considérer le « tour de force » « matériel » du metteur en scène : la translucide prise de vue superposée représentant le symbole des Ames à travers la réalité, c'est inouï ! On n'avait jamais vu cela, (malgré le flou de Griffith et le demi-flou de L'Herbier). Et quel synchronisme ! Tel que je me refuse à « l'éloger » ce qui serait vain, importun. *Il suffit de voir pour admirer.* Sjostrom peut être considéré comme le meilleur « metteur en scène ».

Par exemple, il y a des « spectateurs » qui ne ... « saisissent pas »... et qui quittent la pénombre illuminée d'Art d'Elite ! : Pensez donc ! On est impressionnable, on va « cauchemarer » la nuit !! — J'ai émis, pendant ces tristes désertions, sans distraire mes yeux de l'écran : ils s'amuseront-plus-à..... l'Indiana-Jazz-Band !!!

Pierre RAMBAUD.

UN DOCUMENT

La Chambre Syndicale Française de la Cinématographie vient d'adresser aux Maires de France la circulaire suivante :

CHAMBRE SYNDICALE FRANÇAISE
DE LA
CINÉMATOGRAPHIE
ET DES
INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

BUREAUX OUVERTS TOUS LES
- JOURS NON FÉRIÉS -
DE 9 HEURES 1/2 A MIDI ET
DE 2 HEURES A 6 HEURES 1/2

BUREAU DE PLACEMENT

TÉLÉPHONE :
ARCHIVES 56-15

SIÈGE SOCIAL :
PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, RUE SAINT-MARTIN, PARIS-3e

Paris, le 20 Décembre 1921

Monsieur le Maire,

Se désolidarisant des intérêts généraux de notre corporation, une maison appartenant à notre groupement vient de vous adresser une circulaire sur la dangereuse portée de laquelle il est de notre devoir d'appeler votre attention.

Vous êtes sollicité de prendre un arrêté rendant obligatoire l'emploi du film ininflammable dans tous les cinématographes, y compris les installations foraines, installés sur le territoire de votre Commune.

Contrairement à ce qui vous est avancé, aucun autre producteur de film vierge dans le monde entier n'est actuellement en mesure de fournir le film ininflammable et cela en quantité suffisante pour répondre aux besoins immédiats de la consommation courante.

Contrairement à ce qui vous est indiqué, aucune importante maison de location de films autre que « PATHÉ CONSORTIUM » qui vous est citée, n'a été mise en mesure de constituer en film ininflammable le stock strictement nécessaire à ses besoins commerciaux.

Contrairement à ce qui vous est affirmé, il serait impossible à l'industrie cinématographique française de procéder au remplacement de ce stock d'une valeur de plus de cent millions de francs dans un

délai inférieur à trois années, à moins de ruiner ou de léser gravement toute une série de commerçants français qui ont engagé dans l'industrie du film des capitaux considérables sous le couvert des lois existantes.

De même, dans le cas où des producteurs étrangers parviendraient, dans un délai qu'il n'est pas permis de fixer, à assurer une fabrication du film ininflammable, les variations considérables des changes étrangers risqueraient de placer les acheteurs français dans une situation nettement défavorable et constitueraient ainsi un véritable monopole au profit de la maison susvisée.

La Chambre Syndicale toute entière s'est toujours associée aux mesures de sécurité et de progrès telles que celles qui vous sont soumises, mais que des questions d'opportunité ne lui ont pas toujours permis de réaliser. Elle se croit donc qualifiée pour vous présenter une exacte mise au point.

En résumé, Monsieur le Maire, la Chambre Syndicale est d'accord pour que le film ininflammable soit immédiatement imposé pour les projections dans les écoles et tous établissememts d'instruction, mais elle demande par contre que dans la fixation des arrêtés que vous pourriez être amené à prendre, vous laissiez un délai minimum de trois ans absolument nécessaire pour l'écoulement et la reconstitution des stocks d'exploitation qui sont projetés dans les salles où, par vos soins du reste, toutes les mesures de sécurité publique ont été assurées.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Le Président de la Chambre Syndicale
de la Cinématographie :
J. DEMARIA

Etablissements Gaumont.
Union Eclair.
Phocéa Location.
Société française des films artistiques.
Film Triomphe.
Univers-Location.
Société d'Éditions Cinématographiques.
Société Fox Film.
Société Soleil.
Super Film.
Film Étoile.
Publi Ciné.
A. C. Pruvost.
Buckmann et Zaepfel.
Société Cinématographique Azur.

Établissements Aubert.
Société Éclipse.
Société des Films Paramount.
Films Erka-Goldwyn.
Grandes Productions Cinématogr.
Entreprises Cinématogr. A. Osso.
Établissements Van Goitsenhoven.
Cinéma tirage Maurice.
Location Nationale.
Cosmograph.
Cinématographes Méric.
Continental Film.
Baudon St-Lo.
De Thoran.
Comptoir F^ais pour l'industrie du Film.

Agence Générale Cinématographique.
Les artistes associés.
Cinématographes Harry.
Société des Grands Films artistiques.
Société des Films Mercanton.
Select pictures.
Compagnie Vitagraph.
Établissements G. Petit.
Le Bon Film.
Foucher Film Location.
Parisienne Film.
Société Ermolieff Cinéma.
S^té Cinématographique "La Gauloise".
Société l'Étoile.

Le "Courrier" en Allemagne

L'accord entre les loueurs et les exploitants.

Un accord partiel a été conclu entre les deux associations en ce sens que les exploitants acceptent les 10 0/0 d'augmentation sur les contrats en cours, causés comme on le sait par le renchérissement de l'Agfa. Pour les augmentations supplémentaires, les représentants des associations sont actuellement en pourparlers.

Importation. — Exportation.

La Commission de l'Office pour le commerce extérieur des films (Aussenhandelstelle für belichtete Filme) se réunit le 22 décembre pour décider de la nouvelle réglementation de l'importation des films étrangers pour 1922. Les négociations suivies de part et d'autre, ces temps derniers, font prévoir le maintien du système de contingentement de 1921, c'est-à-dire une quantité maximum de films étrangers importés, mais avec une augmentation du contingent de 180.000 à 360.000 mètres, soit le double. Cela représente un peu plus du dixième du total de la production allemande en une année, puisque les chiffres de 1921 accusent plus de 3 millions de mètres de négatifs contrôlés par les censures de Berlin et de Munich. En somme, une diminution du pourcentage de 1921 qui était théoriquement de 15 0/0.

Film vierge.

Der Film annonce qu'une fabrique étrangère va installer en Allemagne une fabrique de film vierge, d'après des procédés étrangers. Il est probable qu'il s'agit là de la fabrique Pathé-Pigeard dont nous avons parlé il y a quelque temps.

L'Agfa de son côté ne reste pas inactive. La catastrophe d'Oppau et la reconstruction des usines qu'elle nécessite engage l'Agfa à élever son capital-actions de 13 millions de marks, et elle va porter ainsi son capital-actions total à 154 millions de marks.

Ufa.

La Georg Jacoby-Film qui fait partie de la Efa passe à la Ufa pour la production de l'année prochaine. C'est-à-dire que les films de Jacoby seront financés par la Ufa. Mais Jacoby utilisera toute l'organisation technique et artistique de la Lubitsch-Film pour la production de ses films pendant que Lubitsch est en Amérique. Deux des directeurs de la Ufa, MM. Kallmann et Jacob, font partie du Conseil d'administration de la Société. C'est certainement là un signe de rapprochement entre les deux grandes Compagnies.

ALFRED GEHRI.

C'EST UNE SIMPLE HISTOIRE
DANS UN PAYS CURIEUX
INTERPRÉTÉE PAR UNE BELLE ARTISTE

NAPIERKOWSKA

et remarquablement photographiée

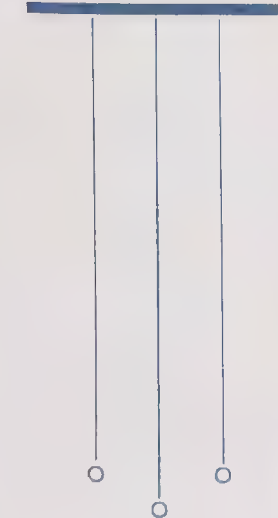
LA FILLE DE LA CAMARGUE



Ce Film Français AUBERT a sa place marquée dans tout programme. Sa longueur, à peine 1.100 mètres, en fait une intéressante 1re partie de programme.

UN BON CONSEIL : RETENEZ-LE !

HORS SÉRIE



ÉCLIPSE

PRÉSENTERA

PROCHAINEMENT

AU

CINÉ MAX LINDER

Son Crime

Auteur réalisateur
ALBERT DIEUDONNÉ

Photographie de
M. WALTER

Interprétation :

Mlle SUZY PIERSON

CLÉMENT - HELYETTE LUX - FÉLIX FORD

ET

JEAN DAX

Production DEVALLÉE

Édition ÉCLIPSE



HORS SÉRIE



La Science

vaincra-t-elle

la souffrance?

Son Crime

Drame d'Albert DIEUDONNÉ

Production DEVALLÉE **Édition ÉCLIPSE**



Le dernier Chef d'Œuvre:

LA RUE DES RÊVES

de

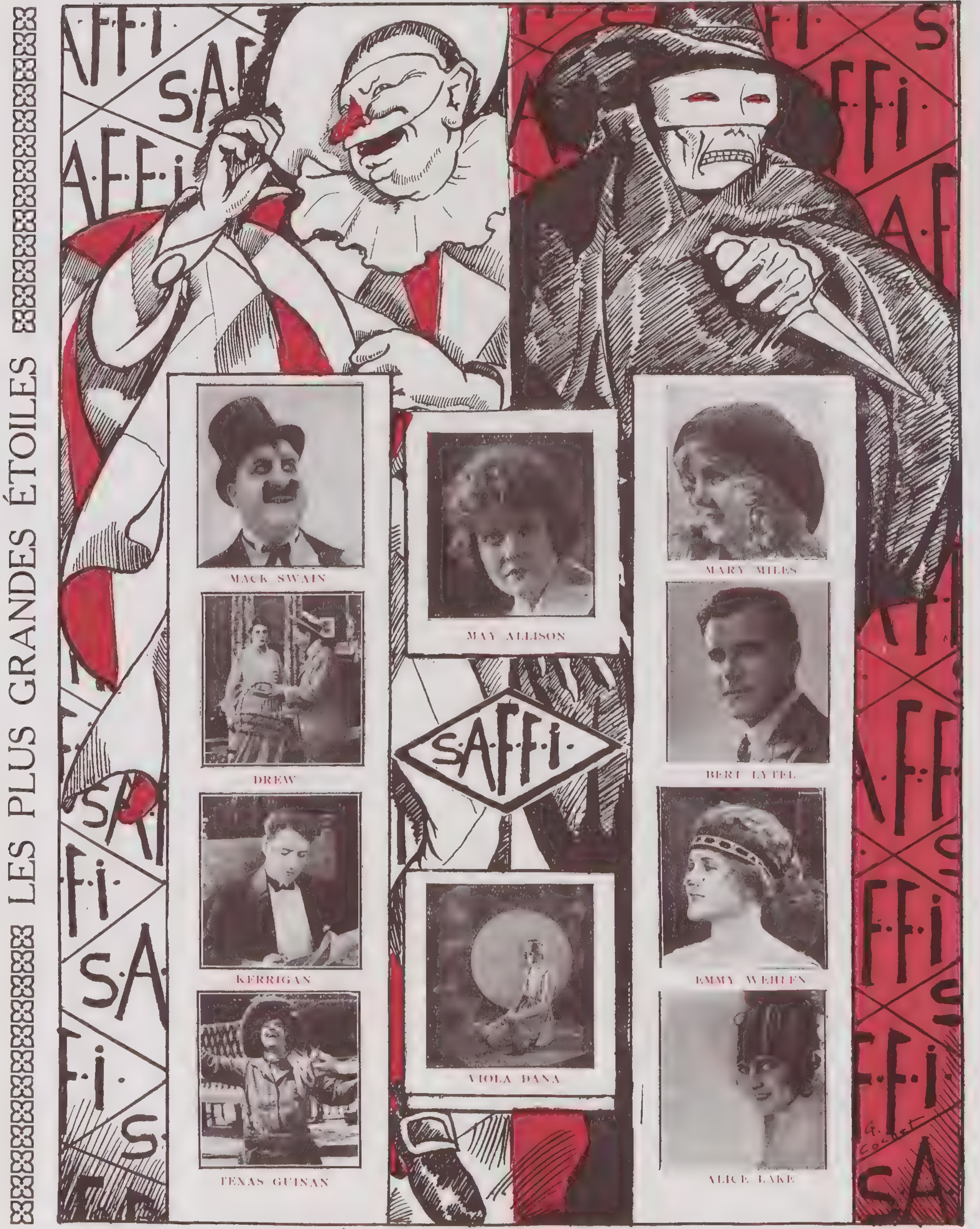
D.W. GRIFFITH





VOUS TROUVEREZ CHEZ S.A.F.F.I.

LES PLUS GRANDES ÉTOILES



LES PLUS BEAUX FILMS

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE DE FILMS INTERNATIONAUX

CAPITAL 4.500.000 fr. — 125, RUE MONTMARTRE - Tél. : Central 69-71



et a l'honneur de vous informer que les difficultés qui avaient surgi, au sujet de notre film William Russell : « La Femme qui assassina » *(Censure), ont été heureusement aplanies. Ce film, modifié, sera représenté le 28 Janvier 1922, sous son nouveau titre :*

Jack mystifié

Un beau Film "REALART" :

LES PAONS !

Étude Satirique en cinq Parties

Interprétée par Miss WANDA HAWLEY

N. B. — Ce film sera présenté le **SAMEDI 7 JANVIER 1922**, au Ciné MAX LINDER, 24, Boulevard Poissonnière, à 10 heures précises du matin.

En location aux : **CINÉMATOGRAPHES HARRY**

Téléphone : ARCHIVES 12-54 — 158 *ter*, rue du Temple, PARIS — Adresse télég. : HARRYBIO-PARIS

RÉGION DU NORD 23, Grande-Place **LILLE**	RÉGION DU CENTRE 8, Rue de la Charité **LYON**	RÉGION DU SUD-OUEST 20, rue du Palais-Gallien **BORDEAUX**
RÉGION DU MIDI 4, Cours Saint-Louis **MARSEILLE**	RÉGION DE L'EST 6, Rue Saint-Nicolas, 6 **NANCY**	ALSACE-LORRAINE 15, r. du Vieux-Marché-aux-Vins **STRASBOURG**

SUISSE : 1, place Longemalle, **GENÈVE** | BELGIQUE : 97, rue des Plantes, **BRUXELLES**

LETTRE OUVERTE

à MM. les Directeurs de Cinématographes

Mon Cher Collègue,

Un groupe important de cinématographistes prévoyants (employés, artistes et directeurs) vient de prendre la généreuse initiative de fonder *La Mutuelle du Cinéma*.

Cette association qui a pour but de donner des secours médicaux à tous ses adhérents, envisage également la création très prochaine de *La Maison de Retraite du Cinéma*.

Pour atteindre ce but, il nous faut beaucoup d'argent, mais nous avons pensé qu'aucune corporation n'est mieux outillée que la nôtre pour réunir très rapidement les fonds nécessaires.

En effet, il suffit que les 2.000 directeurs de cinémas de France, consentent à majorer de 5 ou 10 centimes le prix de leurs places, le *dimanche 1er janvier prochain*, pour que, dès le lendemain, nous ayions près de deux cent mille francs en caisse.

Admettons 2.000 salles à 800 spectateurs en moyenne — 1.600.000 spectateurs à 0 fr. 10 — 160.000 francs et le fonctionnement de cette maison de retraite serait assuré par le prélèvement, chaque année à la même époque, de la même somme, augmentée du produit des dons ou legs faits à l'association, ainsi que du produit des fêtes organisées à cette intention.

Nous vous invitons donc, mon Cher Collègue, à l'annoncer à votre public, soit par voies d'affiches, soit au moyen d'un petit écriteau apposé au-dessus de votre caisse, le dimanche 1er janvier, et qui pourrait être libellé ainsi :

> **" Mutuelle du Cinéma "**
>
> *approuvée par décision ministérielle en date du 18 juin 1921 (Numéro 2.977)*
>
> **MM. les Spectateurs sont informés que le prix de toutes les places sera majoré de 10 centimes le dimanche 1er janvier, en matinée et en soirée, au profit de la fondation de la « Maison de Retraite du Cinéma ».**
>
> **La Direction a la certitude que MM. les Spectateurs accueilleront chaleureusement cette généreuse initiative qui assurera un abri pour la vieillesse aux artisans du Cinéma (artistes, employés et ouvriers) qui auront consacré leur existence à vous procurer la joie et le plaisir de la saine distraction du Cinématographe.**
>
> *Les artistes dramatiques, les artistes lyriques possèdent depuis longtemps déjà leur maison de retraite.*
>
> *Le cinéma, qui n'a que 25 années d'existence, se doit d'assurer aussi la sécurité de la vieillesse de ses meilleurs artisans.*

Cher Collègue, si tel est votre avis, nous vous prions de vous rendre à notre invitation et nous serons heureux d'enregistrer et d'insérer, dans un prochain numéro du *Courrier*, avec votre nom et celui de votre établissement, le montant des sommes que vous nous aurez fait parvenir.

(L'anonymat sera respecté pour les personnes qui en formuleront le désir.)

Dans l'espoir que cette initiative sera couronnée de succès et comptant sur votre généreuse collaboration, nous vous prions d'agréer, Monsieur et Cher Collègue, l'assurance de notre confraternel dévouement.

Pour *La Mutuelle du Cinéma* :
Le Président :
E. Boutillon.

Les Administrateurs :
Pouctal (des Auteurs de Films); G. M. Coissac (de la Presse Cinématographique); C. Demolle, Mlle Montrouge, J. Schmidt, Stein, G. Lion (des Représentants); L. Conore, Baubault, Mariani (des Opérateurs de Projection); M. Richmann (des Opérateurs de prise de vues); Le Febvre G. Benoist (des Régisseurs); Mme Pognard, MM. Brézillon, Jallon, Mazella, Affre, G. Parisot (des Directeurs).

Prière d'envoyer les fonds recueillis par mandats postaux ou chèques postaux adressés à M. Boutillon, Président de La Mutuelle du Cinéma, *199, rue Saint-Martin, Paris, 3e.*

Le coin comique

La crise des loyers à Paris me vaut la lettre qui suit :

Cher as,

« Nous ne voyons plus où nous loger, même sous une cage d'escalier; aussi ai-je pensé que nous trouverions un refuge à la campagne et viens-je vous demander l'hospitalité pour ma femme, mes trois enfants et moi.

« Ma femme, au surplus, sera ravie de faire la connaissance de la vôtre qui doit être un as aussi.

« J'oubliais; j'ai aussi un chien, un singe, un chat et un perroquet!

« Avec mes remerciements anticipés, etc., etc. »

. . . .

Le ciel me tombant sur la tête ne m'eût pas plus abasourdi. Voyez culot!

Et, du tac au tac, je répondis :

Cher Monsieur,

« La crise des loyers est aussi aiguë à Mirande qu'à Paris et je ne suis *pas l'as* (*Palace*) que vous avez rêvé, même pas le moindre tenancier du plus modeste hôtel.

« A Paris, du moins, faute de ressources régulières vous avez des expédients faciles.

« Vous avez Charenton, vous avez La Santé, vous avez les églises, les musées, les gares, les ponts.

« Le soir, il ne vous manque pas de cinémas où, dans l'obscurité, vous pouvez faire un premier somme.

« Après, vous avez les restaurants de nuit puis, pour le second somme... les petites femmes, etc.

« Maintenant, vous avez aussi la Morgue.

« De quoi vous plaignez-vous? Nous n'avons rien de tout cela à la campagne, même plus de greniers à foin hospitaliers, tout le foin étant dans les bottes.

« Quant au plaisir qu'aurait eu votre dame à connaître la mienne que vous qualifiez, comme moi, d'*as*, qu'elle n'en garde aucun regret, car, en tant que femme, cet as là n'eût été, pour elle, qu'un *as à seins*!

« Enfin, pour votre suite animale, vous aurez le jardin des plantes, la fourrière, la vivisection, que sais-je encore! Vous avez grand choix.

« Ne vous en faites donc pas! Soyez philosophe et, pour vous consoler, jetez un regard sur le sort de ce bon papa cinéma qui, lui, est logé sur les boulevards, il est vrai, mais au *Carrefour des Ecrasés*.

« Au fait, mettez-vous concierge et votre dame sage-femme; vous tirerez tous deux le cordon! C'est un sort comme un autre!

Salamalecs,

J. L.

Scénaristes et Metteurs en Scène

MM.

Antoine (André), 28, place Dauphine, Paris-1er.

Audouin (Maxime), villa « Les Adrets », Le Pouliguen.

Barlattier, 83, cours Pierre Puget, Marseille.

Bayard (André), 20, avenue Aubert, Vincennes (Seine).

Bergerat (Théo), Studio-Éclipse, 32, rue de la Tourelle, Boulogne-sur-Seine.

Bernard (Raymond), 9, rue Edouard Detaille, Paris-17e.

Bernard (Tristan), 9, rue Edouard Detaille Paris 17e.

Bernède (Arthur), à Butry par Auvers, (S.-et-O.).

Berthet (J.), 14, rue Chauveau, Neuilly-sur-Seine.

Bompard (Daniel), 12, rue Cortambert, Paris-16e.

Boudrioz (Robert), 4, rue Léopold-Robert, Paris-14e.

Bour (Armand), 60, boulevard de Clichy, Paris-18e.

Bourgeois (Gérard), 4, rue Houdon, Paris-18e.

Bressol (Pierre), 5, square Pétrelle, Paris-9e.

Burguet (Charles), 14, rue de Liège, Paris-9e.

Callamand (Lucien), 6, avenue Percier, Paris-8e.

Carl (Mme Renée), 7, rue du 29-Juillet, Paris-1er.

Caron (Pierre), 2, rue Monbel, Paris-17e.

Carré (Michel), 128, Avenue de Wagram, Paris-17e.

Cazalis, 22, rue Galvani, Paris 17e.

Challiot, (Maurice), 38, rue des Mathurins, Paris-8e.

Champavert, 83, cours Pierre Puget, Marseille.

Colette (Mme de Jouvenel), 69, boulevard Suchet, Paris-16e.

Colombier, Studio Gaumont, rue de la Villette, Paris-19e.

Cyril (Victor), 10, place de la Madeleine, Paris-8e.

D'Aucby, (René), 55, rue du Rocher, Paris-8e.

De Baroncelli (Jacques), 14, rue Chauveau, Neuilly-sur-Seine.

De Carbonnat, 53, rue du Mont-Cenis, Paris-18e.

Decourcelle (Pierre), 2, rue du Cirque, Paris-8e.

Decroix (Charles), 4, rue d'Illzach, Mulhouse (H.-Rhin).

Delbost (René), 16, place de la République, Paris-3e.

Delluc (Louis), 29, rue de Ponthieu, Paris-8e.

De Marsan (Maurice), 8, rue de Douai, Paris 9e.

De Morlhon (Camille), 103, boul. Beaumarchais, Paris-9e.

Denola (Georges), 153, rue Lamarck, Paris-18e.

Desfontaines (Henri), 31, rue de Valois, Paris-1er.

Devoyod (Mme), de la Comédie Française, 6, rue Le Chatelier, Paris-17^{e}

Diamant-Berger, 146, rue de Courcelles, Paris-17e.

Dieudonné, 73, rue de Lille, Paris-7e.

Dufrenet, Studio Gaumont, rue de la Villette, Paris-19e.

Dulac (Mme Germaine), 24, rue Chaptal, Paris 9e.

Duvivier, 20, rue Bonaparte, Paris 6e.

Ermolieff (Joseph), 52, rue du Sergent Bobillot, Montreuil-sous-bois.

Etiévant (Henry), 13, boulevard Voltaire, Paris-11e.

Faivre (Joseph), 50, av. de la Ceinture, Enghien (S.-et-O.).

Fekete (Paul), 48, rue des Belles-Feuilles, Paris-16e.

Ferrigault (Jean), 55, rue Bonaparte, Paris-6e.

Fescourt (Henri), 280, boulevard Raspail, Paris-14e.

Feuillade (Louis), 53, rue de la Villette, Paris-9e.

Feyder (Jacques), 195, rue de l'Université, Paris-7e.

Frondaie (Pierre), 14, rue de Miromesnil, Paris-8e.

Féval fils (Paul), 130 ter, boul. de Clichy, Paris-18e.

Gambart (Henri), 7, rue Chaptal, Paris-9e.

Gance (Abel), 17, boulevard Haussmann, Paris-9e.

Gretillat (Jacques), 11 *bis*, av. Élisée-Reclus, Paris 7e.

Gugenheim, 8, rue d'Aumale, Paris-9e.

Henri-Roussel, 6, rue de Milan, Paris-9e.

Henry Houry, 3, place de la Madeleine, Paris-8e.

Hervé (Jean), de la Comédie Française, 17, rue de Buci, Paris-6e.

Hervil (René), 56, rue des Petites Écuries, Paris-10e.

Hot (Pierre), 42, avenue de Neuilly, Neuilly-s.-Seine.

Hugon (André), 20, chaussée d'Antin, Paris-9e.

Kemm (Jean), 10, avenue de La Lausière, Asnières (Seine).

Keppens, 28, rue Château-Landon, Paris-10e.

Krauss (Charles), 91, boulevard Saint Michel, Paris 5e.

Krauss (Henry), 12, rue Pierre Curie, Paris-5e.

Lacroix, 34 *ter*, rue de la Tour d'Auvergne, Paris 9e.

Lambert (Max), 28, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Choisy-le-Roi.

Landay (Maurice), 3, rue Cavalotti, Paris-18e.

Legrand (André), 52, avenue Victor-Hugo, Paris-16e.

Lehmann (Lucien), 6, rue Beautreillis, Paris-4e.

Leprieur (Gaston), 15, rue de la Prévoyance, Le Plant-Champigny.

Leprince (René), 18, rue Louis-Besquelle, Vincennes.
Le Somptier (René), 50, boulevard St-Michel, Paris-6e.
L'Herbier (Marcel), 6, boulevard des Invalides, Paris-7e.
Liabel (André), 130 *bis*, boulevard de Clichy, Paris-18e.
Lion (Roger), 13, rue de Turin, Paris-8e.
Lordier, 19, boulevard Saint-Denis, Paris-2e.
Luitz-Morat, 4, rue Auguste Bartholdi, Paris-15e.
Machin (A.), 119, rue Caulaincourt, Paris-18e.
Manoussi (Jean), 11, rue Villebois-Mareuil, Paris-17e.
Mariaud, 61, quai de Passy, Paris-16e.
Marodon (Pierre), 19, rue Marbeau, Paris-16e.
Maubourg (Jacques), 18 *bis*, rue Denfert-Rochereau,
Maudru (Charles), 18, cité Trévise, Paris-9e.
Mercanton, 23, rue de la Michodière, Paris-2e.
Miotton (Georges), 21, boulevard Voltaire, Paris-11e.
Mirbel-Irvin, rue Coustou, Paris-18e,
Moufils (Louis), 23, avenue Villermont, Nice.
Monca (Georges), 184, Faubourg Saint-Denis, Paris-10e.
Moreau, villa des Roses, Bougival (Seine-et-Oise).
Nadaud (Marcel), 35, rue Marbeuf, Paris-8e.
Nalpas (Louis), 14, rue Chauveau, Neuilly-sur-Seine.
Navarre (René), 44, rue Taitbout, Paris-9e.
Noll (Mlle R.), 2, rue Nicolas-Roret, Paris-13e.
Paco (Léonce), Ile des Loups, Nogent-sur-Marne.
Pallu, 21, rue de Chartres, Neuilly.
Parnotte (Cl.), 104, rue Bolivar, Paris-19e.
Péguy (Robert) dit Marcel-Robert, 22, rue de Constantinople, Paris-8e.
Perret (Léonce), 31, rue Lafayette, Paris-9e
Plaissetty (René), 35, rue Eugène-Carrière, Paris-18e.
Poggi, 48, rue des Marais, Paris-10e.
Poirier (Léon), Studio Gaumont, rue de la Villette, Paris-19e.
Pouctal, 39, boulevard de la Chapelle, Paris-19e.
Ravel (Gaston), 36, rue Michel-Ange, Paris-16e.
Rainaldy (Henri), 23, rue Eugène-Carrière, Paris-18e.
Régnier (Pierre), 10, rue Fromentin, Paris-9e.
Renaud (Joseph), 232, boulevard Péreire, Paris-17e.
Riche (Daniel), 4, rue Bernard-Palissy, Paris-6e.
Richepin (Jean), de l'Académie Française, 8, villa Guilbert, Paris-16e.
Ridder, Natura-Film, 38, rue des Mathurins, Paris 8e.
Rivers (Fernand), 9 *bis*, rue de Maubeuge, Paris-9e.
Roudès (Gaston), 3 *bis*, boul. Victor-Hugo, Neuilly-s-Seine.
Roussel (Henry), 41, rue de Liège, Paris-8e.
Rosenberg (Lucien), 3, rue de Richelieu, Paris-1er.
Ruhac (Maurice), 38, rue du Bac, Paris-7e.
Saidreau (Robert), 2, rue Manuel, Paris-9e.
Signerin (François), 48, boul. de la Bastille, Paris-12e.
Simon (Marcel), 19, rue de la Trémoille, Paris-8e.
Tréville (Georges), 73, rue Caulaincourt, Paris-18e.
Verhylle, 6, rue de la Gare, Gagny (Seine-et-Oise).
Violet (Edouard), 19, rue du Général Foy, Paris-8e.
Wague (Christiane), 5, cité Pigalle, Paris-9e.

LE FILS de MADAME SANS-GÈNE



Superfilm en 4 parties
d'après le célèbre roman
d'EMILE MOREAU

Magistrale évocation
de l'époque napoléonienne

Tiber Film (U.C.I.)  Exclusivité Gaumont



Le Fils de Madame Sans-Gêne

Le Hesperia

dans le rôle de Madame Sans-Gêne, passe par toutes les gammes de l'émotion, depuis le rire franc et large, jusqu'aux larmes les plus cruelles, les plus amères. C'est, sans aucun doute, la plus belle création de sa carrière



Le Fils
de Madame Sans-Gêne

né dans le hourvari des batailles

et qui sut mourir en héros pour son Pays et son Empereur, touchera profondément les cœurs qui savent admirer la grandeur du sacrifice des Bara, des Viala et de tous ceux qui tombèrent face à l'ennemi

Le Fils de Madame Sans-Gêne

La figure de Madame Sans-Gêne est devenue tellement populaire par le drame de Sardou, que meilleur sujet ne pouvait être choisi pour être adapté à l'écran avec une aussi somptueuse mise en scène et une aussi imposante figuration. C'est avec ampleur et un grand souci dans le détail que le beau roman d'Emile Moreau a été transformé en une vision saisissante, possédant tous les mérites d'une œuvre de grande allure. Aussi peut-on être assuré que ce film magnifique enthousiasmera tous les publics

Le Fils de Madame Sans-Gêne

met en scène une époque glorieuse entre toutes. Rien n'a été négligé pour donner au drame un cadre digne de lui. Tout un vieux quartier de Paris fut reconstitué, ainsi que le village de Moustier, où se trouvait le Quartier Général de Lefebvre, et le village de Bar. Il convient de signaler également la reconstitution minutieuse du château de Compiègne. Tout le panache, toutes les plumes, tous les ors de tous les uniformes s'agitent, brillent, ondoient aux fêtes de la cour comme dans la bataille



Le Fils de Madame Sans-Gêne

sera précédé d'un grand lancement auprès du public par de nombreux articles dans les grands quotidiens : *Le Journal, Le Matin, L'Intransigeant, Le Petit Parisien, Comœdia, Eve, Ciné-Magazine.* Des milliers d'affiches texte 110x150 et d'affiches papillons seront apposées dans Paris et un grand panneau sera réservé sur les Grands Boulevards. De nombreuses cartes postales et imprimés seront envoyés à domicile et il sera distribué des milliers de boîtes d'excellents bonbons d'une marque très réputée

Le Fils de Madame Sans-Gêne

comporte une importante publicité

AFFICHES. — Une affiche 220×300 (quatre morceaux), deux affiches 150×220, une affiche texte 110×150, une affiche photo 90×130, une affiche papillon.

PHOTOS. — Série de vingt-quatre beaux agrandissements 24×30 avec encadrements.

CARTES POSTALES. — Série de six cartes postales des plus importantes scènes du film.

ALBUM. — Un superbe album illustré, en style de l'époque, des principales vues du film et deux superbes encartages.

Films-annonce, galvanos, encartages dépliants et imprimés divers





Le Fils de Madame Sans-Gêne

met en lumière de façon saisissante

la figure martiale de Joseph Lefebvre, duc de Dantzig, maréchal de France, le grand soldat qui, sorti des rangs des Gardes Françaises, s'illustra à Fleurus et s'empara glorieusement de Dantzig en 1807

Société Française de Photographie

Section Cinématographique

La troisième réunion de la saison a eu lieu le mercredi 14, à 21 heures, sous la présidence de M. Lobel, assisté de M. Ventujol.

M. Parisot, au nom de la Société Cinéma-Tirage L. Maurice, présente le nouvel appareil prise de vues « Gillon » modèle 1922. Ce nouvel appareil possède les qualités fondamentales de l'ancien auquel ont été ajoutés des modifications et des apports nouveaux en raison des nouvelles nécessités de la mise en scène ; il permet les fondus automatiques par la fermeture progressive de l'obturateur, quelle que soit son ouverture; les fondus enchaînant une scène à une autre, les superpositions, les surimpressions, les arrêts brusques à l'image voulue ; la mise au point sur personnages mobiles se déplaçant en profondeur. L'emploi successif de trois objectifs de foyer différent permettant à l'opérateur de substituer, rapidement et sans déplacement, un premier plan à une scène d'ensemble et vice-versa.

Ces trois objectifs sont montés sur une glissière coulissant de haut en bas et de bas en haut. La mise au point se fait sur une glace dépolie donnant l'image agrandie et redressée sans qu'il soit nécessaire d'enlever la pellicule ou d'ouvrir l'appareil. Un soufflet réglable en avant de l'objectif sert de parasoleil, il est équipé avec un iris, un œil de chat, des volets permettant la fermeture en toute forme géométrique.

La plate-forme à mouvement horizontal et vertical est indépendante du pied ; le déplacement angulaire vertical est de 90° et est actionné par deux vitesses au choix.

Les établissements Continsouza présentent ensuite le poste de projection Pathé « Mundial » dont l'apparition marque une date dans l'industrie cinématographique, car ce n'est plus une modification ou une transformation d'un appareil existant, mais une nouvelle machine répondant aux exigences actuelles de la projection animée.

Le « Mundial » forme un tout bien uni, bien équilibré et d'une stabilité complète. Il est entièrement protégé par des carters, c'est-à-dire que le film, pendant son trajet, est à l'abri de toute détérioration et de tout danger d'incendie. De plus, les différents organes de l'appareil se trouvent protégés contre les chocs et les poussières et, de ce fait, la durée du fonctionnement se trouve considérablement augmentée. L'appareil est à cadrage fixe. La forme particulière, la vitesse et la position de son obturateur permettent d'obtenir une projection sans aucun scintillement. Cet obturateur formant en même temps ventilateur, le film est complètement à l'abri d'inflammation, même lorsqu'il est arrêté ; le dispositif est tellement

efficace que la Préfecture de police a autorisé pour l'utilisation du « Mundial » la suppression radicale de la cuve à eau. A plus forte raison on peut faire de la projection fixe sur le film. Au moyen d'un levier l'opérateur projette une image après l'autre et ayant ainsi à sa disposition avec un mètre de film la valeur de 50 diapositifs.

Pour le graissage il y a une seule admission d'huile : c'est un large orifice dans lequel on verse par un moyen quelconque le lubrifiant nécessaire à un mois de fonctionnement. La circulation d'huile s'effectue par ruissellement.

Toutes les pièces susceptibles d'être changées peuvent être démontées et remontées sans le secours d'un mécanicien, à l'aide d'un tournevis et d'une clef.

Le remplacement d'une pièce est effectué sans retouche ni ajustage, attendu que tout ce qui est goupille ou organe similaire a été totalement éliminé.

M. Ventujol présente au nom de M. Faliez ses nouveaux objectifs extra-lumineux « Siamor ». Ces objectifs sont établis pour une ouverture de 1 : 2, 5 ; en raison de cette ouverture ils sont très lumineux et donnent de très belles projections avec une source éclairante très réduite ; l'achromatisme est parfait, l'aberration de sphéricité est corrigée de façon satisfaisante. Les matières utilisées pour la taille des lentilles de ces objectifs sont d'une blancheur absolue. Le polissage en est rigoureusement contrôlé au moyen d'appareils scientifiques spéciaux pendant et après leur fabrication. Les montures sont fabriquées avec un matériel moderne donnant le maximum de précision.

M. Faliez a adopté pour sa série n° 1 une monture d'un diamètre 42,6 allant sur tous les appareils existant actuellement, et pour sa série n° 2 une monture de 60 millimètres.

Les objectifs de cette dernière série ont une luminosité double de ceux de la série 1 en raison du grand diamètre de leurs lentilles. Ils ont été créés spécialement pour la projection à grande distance et pour toutes les circonstances où l'éclairage est peu intense.

La projection de deux films prêtés gracieusement par M. Sazie et par Natura-Film démontra les qualités énoncées de ces objectifs.

M. Lobel, en félicitant les fabricants, dont la production avait été présentée à cette réunion, affirma avec juste raison que l'industrie cinématographique française reprenait avec honneur la première place. Mais qu'il ne fallait pas pour cela s'arrêter en chemin, car à l'étranger et notamment en Allemagne, l'industrie cinématographique prend de plus en plus de l'importance, et à l'appui de ses dires il lut les extraits suivants provenant du journal *Die Kinotechnik*.

Enseignement Cinématographique en Allemagne. La « D. K. G. » (Société allemande de technique cinématographique) a réussi à créer une chaire de Technique cinématographique ainsi qu'un laboratoire de recherches, attachés à l'Ecole technique supérieure de Charlottenbourg, près Berlin. Le titulaire de la chaire, qui est en même temps chef de la section de physique du laboratoire (car il existe aussi une section de chimie), est le savant bien connu, le Dr Forch, membre de l'Office des brevets (Patentamt) de Berlin. Le manque de ressources budgétaires ne permettant

pas au gouvernement allemand de créer de nouvelles chaires, le Dr Forch a accepté de remplir ses fonctions sans aucune rémunération.

Un autre enseignement de la cinématographie, d'allure un peu moins scientifique, mais plus à la portée du personnel moyen des ateliers de prise de vues et de tirage, a été institué à Munich et rattaché à l'Ecole de photographie, qui existe depuis longtemps dans cette ville (page 575).

Lampe à arc à miroir. — Les établissements Goerz construisent une lampe à arc, munie d'un miroir parabolique, destinée à remplacer le condensateur, lequel non seulement recueille moins de lumière qu'un miroir, mais encore en absorbe une très grande partie (page 466.)

Projecteurs à mouvement continu. — Ce problème, qui a fait l'objet d'un grand nombre de recherches, dans les dernières années, a reçu une solution pratique, par M. Mechau, de Wetzlar, qui est arrivé à construire un appareil qui fonctionne d'une façon parfaite (page 523.)

Pouvoir séparatoire des émulsions photographiques. — Le Dr Goldberg a rappelé que les émulsions qui recouvrent les films négatifs ne peuvent pas enregistrer tous les fins détails que l'objectif dessine. Une émulsion négative de grande rapidité a une finesse de grain de 1/30 de millimètre environ, tandis qu'un objectif de courte longueur focale, comme ceux employés usuellement au cinéma, sépare aisément de 1/100 de millimètre au centre de l'image. Donc, au fur et à mesure que nous diminuons le format d'un appareil, la finesse des détails diminue aussi. C'est une erreur de croire que, dans une photo agrandie, on peut retrouver tous les détails d'une photo directe. Les agrandissements des négatifs cinématographiques nous le démontrent journellement. Ceci explique pourquoi, dans la photographie aérienne, on a été obligé d'employer des objectifs, dont la distance focale atteignait jusqu'à 120 centimètres. Rappelons encore qu'un objectif de distance focale inférieure à 75 millimètres n'enregistre plus tous les détails perçus à l'œil nu (page 502).

La prochaine réunion de la Section cinématographique aura lieu le mercredi 11 janvier 1922, à la Société française de Photographie 51, rue de Clichy, à 21 heures.

Ordre du jour :

1° Communication de M. J. Demaria sur la création d'un musée cinématographique ;

2° Machine à étalonner les négatifs par les Etablissements Filmograph ;

3° Méthode d'essai de la fixité obtenue, par les organes d'escamotage des projecteurs.

Il est rappelé que toute personne s'intéressant à la technique cinématographique peut assister aux réunions de la Section.

Le Secrétaire, E. VENTUJOL.



Le Cinéma français est atteint de phtisie galopante

Cet homme mit longtemps pour mourir.

Les médecins l'avaient condamné depuis des mois. « Il ne passera pas l'hiver, avaient-ils dit. »

Il passa l'hiver parce qu'il avait la vie dure, parce qu'elle protestait en lui de toutes ses forces jeunes.

Il était robuste. Il était sain. Il était fort. La maladie avait beaucoup à faire pour terrasser en lui toute sa jeunesse qui voulait vivre.

Il luttait avec l'énergie d'un désespoir farouche. Il crachait ses poumons. Il crachait. Toute sa vie s'en allait par les lambeaux de sa poitrine.

Mais il ne cédait que pied-à-pied à la mort. Il eut une longue agonie.

Il se défendait... Oh! comme il se défendait...

Un jour pourtant, la Mort eut raison de lui et l'emporta.

***

Le cinéma français est un poitrinaire. Il est atteint de phtisie galopante.

Mais il met longtemps pour mourir.

Ses médecins (de mauvais médecins qui n'essaient pas de le sauver) l'ont condamné depuis des mois... « Il ne passera pas l'hiver, ont-ils dit. »

Peut-être passera-t-il l'hiver parce qu'il a la vie dure et parce qu'elle proteste en lui de toutes ses forces jeunes...

Il est robuste. Il est sain. Il est fort. L'Assistance publique et les employés du fisc auront beaucoup à faire pour terrasser en lui toute cette jeunesse qui veut vivre.

Il lutte avec l'énergie d'un désespoir farouche.

Mais, en attendant, il crache. Il paye. Il s'arrache le cœur pour payer des taxes inutiles, ruineuses et vexatoires. Il épuise ses dernières forces à cracher.

Il se débat dans une longue agonie.

Il se défend... Oh! comme il se défend.

Pourtant, un jour il mourra... les taxes auront eu raison de sa vitalité prodigieuse.

***

Or donc, un jour, M. Doumer se trouvant fort dépourvu s'en fut au cinématographe. On y jouait un drame obscur auquel il ne comprit rien et un film comique qui l'intéressa beaucoup parce qu'on y voyait un grand nombre de baigneuses. Mais, même au cinématographe, M. Doumer, qui est pauvre comme Job, n'oublie pas les tristes devoirs de sa charge (une bien lourde charge pour les épaules de M. Doumer).

— Tiens! Tiens! dit-il dans un langage qui tenait plus de l'idiome des Hawaïens que de la langue française... cinéma... bon ça... Eux avoir gagné beaucoup d'argent... Moi taxer... taxer cinémas...

Cette idée ayant été longuement mûrie, il l'exposa revue et corrigée dans son langage pittoresque à ses conseillers de Phynance :

— Cinéma... bon ça... Moi taxer.

— Il taxa. Il mit une taxe de 10 0/0 sur les spectacles. Une autre de 10 0/0 sur les affiches. Une troisième de 10 0/0 sur les spectateurs assis. Une quatrième sur les spectateurs debout. Une cinquième sur les spectateurs célibataires. Une autre sur ceux qui étaient mariés. Il taxa. Il taxa éperdument. Il taxa tout ce qu'il put. Et quand il eut atteint 100 0/0, il taxa encore.

On lui fit timidement remarquer qu'il exagérait et il réduisit ses prétentions. Il se contenta de 60 0/0.

60 0/0 de taxe. Le cinéma est perdu. Il ne s'en relèvera pas. Qu'importe à M. Doumer.

Renouvelant le mot de Mazarin et le transformant à sa guise, il s'écrie :

— Faisons-les chanter, ils paieront!

***

J'ai bien compris ça. J'ai bien compris que c'était le commencement de la faim.

J'ai acheté un chien épagneul et des lunettes bleues. J'ai pratiqué habilement dans mon veston des trous interminables. J'y ai fait des jours longs comme s'ils étaient déjà sans pain.

J'ai acheté avec le produit de mon dernier article une sébille en aluminium oxydé, qu'après un long marchandage j'obtins pour 2 fr. 45.

Je me suis vêtu de probité candide.

Et j'attends maintenant les événements, prêt à toute éventualité.

Car si les taxes formidables qui pèsent sur le cinéma sont maintenues, il mourra.

S'il meurt, les journaux cinématographiques disparaîtront. S'ils disparaissent, la purée abattra sur moi ses implacables serres. (Des serres dans lesquelles il ne fait pas chaud!)

Je m'apprête donc à aller quémander, le long des boulevards blêmes, mon pain quotidien que je ne pourrais plus gagner.

MARCEL ACHARD.

L'AIGLONNE.

Je signale à mes leeteurs, dans ce drame de la vie intime de Napoléon, une œuvre de sérieuse valeur, un film extrêmement bien construit, prenant la forme et la structure d'une page historique. L'intrigue est une suite d'événements empruntés à l'histoire, intimement liés à la vie privée de l'Empereur et de son entourage immédiat. Hâtons-nous d'affirmer que **l'Aiglonne** pourra se mesurer avec tous les ouvrages ayant traité le même sujet, soit à la scène soit au cinéma. Son succès sera retentissant, telle est mon opinion formelle.

. . . .

Ce grand ciné-roman est de M. Arthur Bernède, à qui nous rendons l'hommage mérité d'avoir su traiter un sujet de la vie intime se rattachant à des événements historiques importants, en donnant au scénario l'ampleur indispensable à la création d'une œuvre de cette envergure. Il faut louer sans réserve des interprètes exactement inspirés de leur emploi, de la personnalité dont ils donnent le reflet puissant. Ce sont : MM. Emile Drain (Napoléon), André Marnay (Fouché), Brunelle (Jacques Féraud). Albert Bras (le général Malet), Maurice Poggi (Grippe Sols), Mmes Celia Clairnet (Joséphine), Suzie Prim (Mme de Navailles), Miss Cyprian Gilles (l'Aiglonne), tous parfaits et excellemment mis en scène par M. Keppens, qui affirme une fois de plus, avec éclat, ses qualités professionnelles.

Le public appréciera **l'Aiglonne** à sa juste valeur et le dénommera lui-même « ciné-roman historique ». Ce film à épisodes, par son allure modérée et réfléchie, sa documentation précise, la forme élégante et quelquefois sévère dont il s'enveloppe, est digne d'être classé parmi les meilleures œuvres historiques de l'écran. L'Union-Eclair peut se préparer à une moisson de lauriers.

(9 décembre 1921.)
Le Cinéma.

L'UNION-ÉCLAIR

:: est en train de préparer sa ::

MOISSON DE LAURIERS

avec

L'AIGLONNE

le Grand Cinéroman

d'Arthur BERNÈDE

Mis en scène par Emile KEPPENS,

qui paraîtra à l'écran le

17 Février 1922

et sera publié par



:: Société des Cinéromans ::
René NAVARRE, directeur

ET

Edition de 5 heures — 15 Centimes

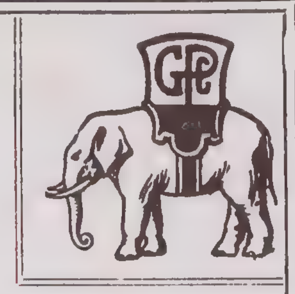
L'ÉCHO DE PARIS

continue la publication du Grand Cinéroman populaire

REINE-LUMIÈRE

de **Henri CAIN**, mis en scène par M. MANZONI
que ses nombreux lecteurs vont voir au Cinéma dans toute la France.

MM. LES DIRECTEURS DES CINÉMAS DU NORD & DU PAS-DE-CALAIS SONT INFORMÉS QUE NOTRE CINÉ-ROMAN



PARIS MYSTÉRIEUX Adaptation littéraire de G. SPITZMULLER

sera publié prochainement dans les journaux suivants :

1° Le Supplément illustré (tirage 35.000) du journal **Le Réveil du Nord** pour les régions de Lille, Roubaix, Tourcoing, Arras, Douai, Bruay, Valenciennes, Béthune, Hazebrouck, Armentières, etc.

2° **Le Nord Maritime** pour les régions de Dunkerque, Saint-Pol-s/-Mer Coudekerque, Rosendael, etc.

3° **L'Éclaireur de Calais** pour la région de Calais.

SORTIE DU FILM pour ces régions : 17 Février 1922.

S'adresser pour la location à l'agence des **G. P. C.** 5, Rue de Roubaix, LILLE

PARIS MYSTÉRIEUX sera également publié par

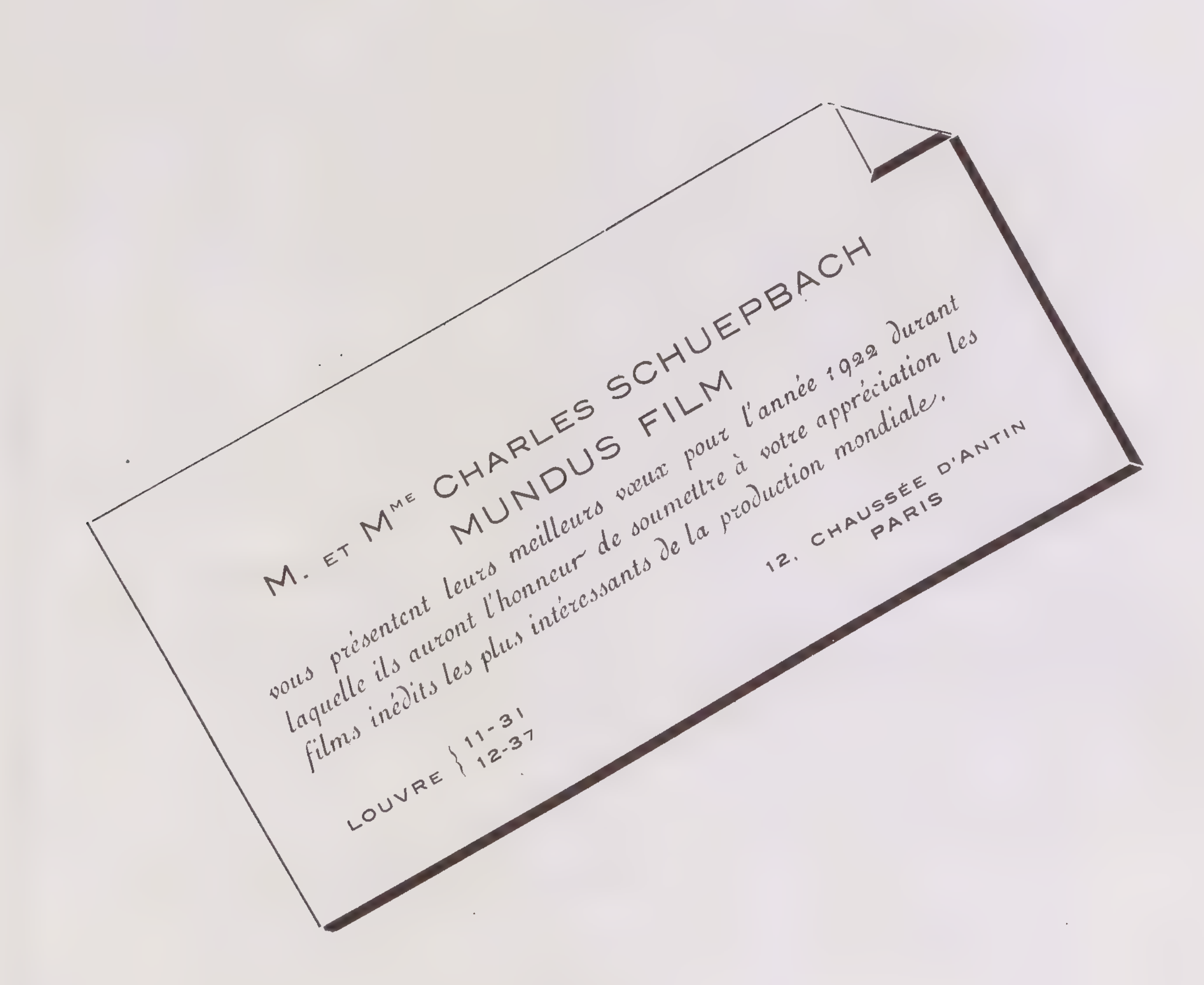
L'Est Républicain (de Nancy)

L'Express de l'Est (d'Épinal)

Le Petit Niçois (de Nice)

Le Télégramme du Nord-Est (de Reims)

et plusieurs autres journaux dont la liste sera ultérieurement publiée.


M. ET Mme CHARLES SCHUEPBACH
MUNDUS FILM
vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 1922 durant laquelle ils auront l'honneur de soumettre à votre appréciation les films inédits les plus intéressants de la production mondiale.
LOUVRE { 11-31 12-37
12. CHAUSSÉE D'ANTIN
PARIS

Cinematographist

admirably introduced in the French market,
expressing the best professional and financial securities,
with a well situated office in the centre of Paris,
well staffed with competent clerks thoroughly qualified for the complete manage ment of an undertaking,
would accept representation of a great foreign firm.

To write to : **M. A. DUMÔLE**, 28, b[d] St-Denis, PARIS

THE COURRIER CINEMATOGRAPHIQUE

Cinematografísta

situazione eccezionale in Francia,
potendo presentare incontestabili garanzie professionali e finanziere,
avendo ufficio installato nel centro di Parigi,
e tutto il personale necessario al buon andamento d'una impresa commerciale
prenderebbe rappresentanza d'una gran marca straniera.

Scrivere : **M. A. DUMÔLE,** 28, boulevard St-Denis, PARIS

AL COURRIER CINEMATOGRAPHIQUE

LES BEAUX FILMS

L'APPARTEMENT N° 13

Présenté le 28 décembre 1921, à la Salle Marivaux, par les « Films Erka »

Un film remarquable et d'une homogénéité parfaite : mise en scène supérieure, artistes de très grand talent, photographie excellente, le tout au service d'un scénario qui se tient, est bien rythmé, bien découpé, sans longueurs, et présente des situations puissamment tragiques.

J'insiste en outre sur l'habileté de certaines scènes où l'auteur a évité l'effet facile et, sans nuire à la vraisemblance, boucle ses situations avec une grande dextérité.

Laura Bruce, jeune épouse de John Bruce, commissaire de police d'une ville éloignée du Sud, rencontre chez ses parents un de ses amis d'enfance, Paul Ramsey. Ayant éprouvé un certain sentiment pour Paul Ramsey, Laura Bruce préfère ne pas le présenter à son mari.

Quoique sévère observateur, en principe, des lois dont il doit surveiller l'observance, Bruce mène une vie en partie double et sa femme revenue de chez ses parents sans l'avertir est réveillée au milieu de la nuit par son mari qui amène au logis conjugal une compagne de rencontre.

Le divorce est décidé mais on évitera tout scandale.

Deux ans après Laura a épousé Ramsey. Ils vivent à New-York, dans un bonheur calme. Ramsey occupe chez un trusteur de mines, Turner, une situation assez brillante. Turner, secrètement amoureux de Laura, propose une mission à Ramsey dans l'Arizona. Comme cette offre est intéressante, Ramsey, après avoir hésité accepte de partir pour quelques mois, mais mis en défiance par certains bruits, il fait appel à un détective et le charge de surveiller discrètement les relations de Turner et de Laura.

Or, le jour même du départ de Ramsey, Laura éprouve une émotion terrible en reconnaissant dans le détective, Bruce, son premier mari.

Turner a pour maîtresse une jeune femme Edna Crane qui a tout sacrifié à son amour. Mais inconstant et sans scrupules, le trusteur tente d'approcher Laura.

Il imagine de lui donner rendez-vous sous un prétexte plausible dans une maison d'apparence honnête dont la propriétaire accepte de se prêter à toutes sortes de combinaisons.

Bruce, toujours désireux de se venger de celui qui lui a pris sa femme, installe un microphone dans l'appartement choisi par Turner — l'appartement n° 13 — puis il télégraphie à Ramsey de revenir d'urgence.

Laura sans défiance, pensant rejoindre plusieurs amis chez Turner, va au rendez-vous.

Or, elle croise, dans l'hôtel même, Edna Crane, venue également rendre visite à Turner.

Affolé par les révélations du détective, Ramsey assiste aux postes d'écoute du microphone à une conversation passionnée entre Turner et une femme qu'il pense être la sienne. Il bondit dans la chambre de Turner et sans remarquer la femme qui s'enfuit et dont la silhouette semble celle de Laura, Ramsey tue son rival d'un coup de revolver.

Edna Crane à la suite du drame conjure Bruce le détective de cacher la vérité, car c'était elle qui se trouvait dans la chambre de Turner au moment de l'irruption de Ramsey. Bruce ravi de se venger déclare donc que Laura était avec Turner.

Un effroyable dilemme se pose alors pour la jeune femme : avouer son innocence et tuer ainsi son mari coupable de meurtre ou briser le cœur de Ramsey.

Le jour du jugement, Laura défaillante s'accuse noblement.

Ramsey est acquitté, mais il quitte le tribunal en proie au désespoir,

Or, Edna Crane, bouleversée par la grandeur d'âme de Laura avoue enfin toute la vérité à Ramsey.

Pauline Frédérick, dont la création de *La Femme X*... avait déjà été si remarquée, se montre dans ce film au-dessus de tous éloges.

Les sentiments les plus divers et les plus opposés trouvent en elle une interprète d'une rare sensibilité et d'une intelligence dramatique vraiment exceptionnelle.

L'appartement n° 13 est sans contredit un des plus beaux films de l'année.

MARCEL YONNET.

LA RUE DES RÊVES

Présenté le 29 décembre 1921, à Max-Linder, par la Société Anonyme « United Artists ».

Il est toujours assez difficile et délicat de raconter un film de Griffith. Le talent du grand metteur en scène américain me semble, en effet, constitué par une foule d'impondérables qui ressortissent au jeu spécial de ses artistes, à la composition personnelle de ses décors, à ses éclairages et enfin — surtout — à cette technique quelquefois déroutante, susceptible de produire le gros effet sur le public par son côté justement imprévu et déconcertant.



Une scène dramatique de la *Rue des Rêves*. — La danseuse GYPSY FAIR et le chinois SWAY WAN.

La *Rue des Rêves*, c'est une des innombrables et sordides venelles qui pullulent à Londres dans le quartier des docks et c'est aussi l'endroit symbolique où jaillissent sous l'étreinte de la réalité triste et misérable tous les rêves : les sublimes comme les grotesques, les plus nobles et les plus vils.

Donc, dans cette rue, vivent non loin les uns des autres, deux orphelins et une jeune danseuse.

L'aîné des deux orphelins, Spike Mc. Fadden, est un beau et fort garçon doué d'une admirable voix; le cadet, timide et contrefait, possède une imagination ardente et compose des chansons que son frère chante et dont il exprime puissamment l'émotion.

Gypsy Fair, la petite danseuse, habite avec son père, vieillard infirme. Elle joue dans un music-hall du quartier et se sent prise d'une véritable passion pour le théâtre.

Quelques personnages pittoresques hantent aussi « La Rue des Rêves » : Tom Chudder, le prêteur sur gages; le chinois Sway Wan, tenancier d'une maison de jeux clandestine; un violoniste étrange qui couvre sa laideur d'un masque et dont la musique affole les gens en réveillant en eux les instincts mauvais; un prédicateur ambulant qui tente de ramener au bien quelques-unes de ces brebis perdues...

Les deux orphelins ont été séduits l'un et l'autre par le charme adorable de Gypsy, mais ils ne se sont pas fait de confidences. Spike aime la jeune danseuse d'un amour brutal où entre surtout le désir. Son frère aime Gypsy de toute son âme imaginative, délicate et sentimentale.

Au cours d'une représentation, un commencement d'incendie s'étant déclaré sur la scène, Gypsy a réussi à calmer le public et à éviter la panique en dansant pendant qu'on éteignait le feu. Cette marque de sang-froid a accru l'amour des deux orphelins pour la petite danseuse, mais elle a également fait naître en l'âme du chinois Sway Wan — qui assistait à la représentation — le désir impérieux de posséder la jeune fille.

Sway Wan tentera donc d'arriver à ses fins par les moyens les plus infâmes.

Malgré la sympathie qu'elle éprouvait pour Spike, Gypsy le renvoie durement un jour qu'il se montrait trop pressant.

Le jeune compositeur continue à faire sa cour discrète et timide.

Spike revenu à la charge, et ivre du désir mauvais qu'attise en lui par ses mélodies malsaines le diabolique violoniste, veut prendre de force la jeune fille, lorsque son frère entendant les cris de Gypsy survient tout à coup revolver au poing.

L'explication atroce et fatale va avoir lieu. Par un coup de théâtre admirable, au moment où les spectateurs angoissés attendent le drame, le cadet se jette dans les bras de l'aîné et lui dit en sanglotant : « Pardonne-moi, je suis si malheureux ! » L'affection des deux frères l'un pour l'autre sort raffermie de cette épreuve.

A quelque temps de là, un individu soudoyé par Sway Wan, ayant réussi à pénétrer subrepticement chez Spike, est tué par le cadet. Spike n'hésite pas pour sauver son frère à laisser peser les soupçons sur lui. Arrêté après une scène fort dramatique et traduit devant les tribunaux, Spike voit tout à coup le meurtrier se précipiter à la barre et s'accuser de son crime. Acquitté puisqu'il a pu prouver le cas de légitime défense, le compositeur reviendra près de Gypsy et de Spike et tous trois vivront heureux désormais.

La brièveté d'un compte rendu ne me permet pas de m'étendre ainsi que le désirerais sur le scénario de *La Rue des Rêves.*

La façon dont Gypsy se défend d'avoir trahi Spike lors de son arrestation et de l'avoir livré à la police, alors que le seul coupable était Sway Wan, mérite une mention toute spéciale et permet à Miss Carol Dempster de vivre plusieurs scènes dramatiques qui nous porteraient à croire que Griffith exerce vraiment un pouvoir psychique sur ses interprètes pour obtenir d'eux des résultats si proportionnés à la mesure émotive de ses pièces.

Les rôles des deux frères sont tenus par deux artistes de premier ordre dont j'ignore malheureusement les noms.

M. Ferguson, comédien de grand talent et qui est aussi le doyen des artistes américains, personnifie le père de la danseuse.

La mise en scène est signée Griffith. C'est tout dire !

Les tableaux de « la maison de jeux » et de « la chambre chinoise » de Sway Wan, les esquisses du « violoniste », du « prédicateur », les scènes du « meurtre » (avec le magnifique flou qu'absorbe le personnage), « la mort du père de Gypsy », « la réconciliation des deux frères », « la vengeance de Sway Wan », témoignent d'un souci d'exactitude et d'une science de réalisation qui, joints aux qualités solidement dramatiques de ce film, doivent en assurer le succès.

MARCEL YONNET.

IDYLLE CHAMPÊTRE

Présenté le 28 décembre 1921, à la Salle Marivaux, par les « Films Erka »

Une comédie charmante et pleine de fantaisie qui nous fait assister aux déboires successifs guettant deux jeunes époux désireux de goûter les charmes de la campagne.

La cocasserie des situations, le spirituel de certaines scènes marquées au coin d'une psychologie assez aiguë, ne laisseront pas de distraire le public, toujours friand des comédies très fines et cependant très gaies.

Je dois ajouter que nos héros ayant — après mille péripéties toutes plus drôles les unes que les autres — quitté la campagne décevante où ils n'ont trouvé que des désagréments, savourent enfin au bord de la mer un bonheur qui sans être sans doute complet leur semble s'approcher très près de la perfection.

M. et Mme de Haven interprètent avec beaucoup d'humour, de gentillesse et de psychologie cette petite comédie délicate et fort amusante aussi.

MARCEL YONNET.

NOËL D'ALSACE

L'Alsace est par excellence le pays des Noëls. A cause des sapins d'abord. Et aussi à cause de la neige. Ils forment le décor par excellence.

C'est sans doute ce qu'a remarqué M. Costil, l'heureux et chatoyant poète du *Noël d'Alsace* qu'on joue actuellement au Gaumont-Palace.

L'intrigue de sa féerie a, en effet, pour décor un de ces petits villages alsaciens charmants, coquets et d'une construction amusante — que leur dimension seule empêche d'être des jouets.

Cette intrigue est simple. Il fallait pour en exprimer tout le charme savoureux une âme d'enfant ou de poète. M. Costil est un poète. Mais rien n'est plus semblable à une âme d'enfant que celle d'un poète.

L'un et l'autre ont les mêmes puérilités charmantes, les mêmes candeurs désarmantes, la même façon ingénue de voir les êtres et les choses. C'est avec une âme d'enfant que M. Costil a vu l'histoire de la petite Suzel.





Deux jolies scènes de *Noël d'Alsace*

***

La délicieuse histoire de la petite Suzel qui, ayant mis en doute l'existence du bonhomme Noël, fait un rêve tour à tour exquis et horrible, dans lequel, après avoir été la proie d'un méchant diable, elle est conduite par les fées Neigilde entre les mains du bonhomme Noël, fera la joie des enfants. D'autant, que le vieux bonhomme, qui a oublié le doute de Suzel, la conduit dans le merveilleux royaume des jouets. Là, elle voit, à côté de clowns extravagants, des suisses imposants et impassibles, des Russes dansant sur des rythmes de leur pays des danses sauvages et frustes, un violoniste pour lequel la musique est véritablement un violon d'Ingres, un pompier sur une échelle dont il ne pourra jamais descendre, une marchande de quatre-saisons, un ours et un cireur de bottes. A tous ces fastueux joujoux, elle a préféré un jouet bizarre vêtu avec une recherche toute orientale qui l'entraîne dans une valse folle. Suzel ne sait plus quelle contenance tenir ni si elle doit rire ou pleurer. Elle est assez contente et un peu effrayée quand, soudain, elle se réveille.

Les parents de Suzel ont été indulgents, comme le père Noël, et le jouet tant désiré attend, dans les sabots, que sa partenaire l'invite à danser.

Celle-ci accepte. Et le tourbillon virevolte plein de grâce aérienne et de fantaisie ailée.

***

Car Mlle Jasmine qui interprète le rôle de Suzel est la grâce et la fantaisie même de cette féerie.

Certes, M. Jean Nouguès a écrit une partition aimable qui sert de magnifique écrin à cet incomparable joyau dansant qu'est Mlle Jasmine.

La danse des Neigildes, impalpable, impondérable, prête à fondre, comme la neige qu'elle évoque, l'entrée de la poupée aux chiffons, les chœurs majestueusement religieux de la messe de minuit, la marche des clowns sont autant de savoureuses pages.

Mais Mlle Jasmine est l'âme de tout cela C'est un miracle bondissant et tumultueux.



Mlle JASMINE



Tour à tour danseuse incomparable et incomparable mime, elle prodigue à la scène et sur l'écran ses dons multiples de comédienne et de chorégraphe.

Ses pointes ne manquent pas d'esprit.

Aussi le public a-t-il fait à l'interprètes plusieurs ovations justifiées.

Et c'est à ce point exact que cette question court Paris :

« Avez-vous vu Jasmine, au Gaumont-Palace ? »

C'est, qu'en effet, les jambes de Jasmine sont éminemment spirituelles.

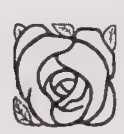
Leur trait est dans la ligne.

Comment résister à tant de charme ? C'est impossible.

Ce spectacle original, lyrique, varié, fastueux, a conquis Paris.

Ce Noël est un joli cadeau.

M. A.









La Mode à l'Écran

Ma chère Simone,

Le mois qui vient de finir a été marqué par une chose importante.

Au moment où cette lettre te parviendra, la femme libérée aura cessé, en principe, d'exister.

Pour la punir de je ne sais quel méfait, *Madame la Mode* a déposé, dans chaque petit soulier féminin mis devant la cheminée le 24 décembre...

Devine quoi ?

Non ! Ni parfums délicieux, ni bijoux désirés depuis des mois, ni aucun de ces bibelots charmants qui enchantent la plus sage d'entre nous !

Mais tout simplement un corset ; autrement dit : un tyran de plus !

Les tailles normales vont devenir minces, les tailles minces et longues vont devenir minces... minces... longues, longues...

Et je ne puis m'empêcher de songer avec quelque mélancolie à celles dont la taille n'est ni longue, ni mince, ni même normale.

Elles vont connaîtrs, de nouveau, de singulières luttes, et les sueurs de l'agonie perleront plus d'une fois sur leur front.

Les auteurs de revue vont sortir de leurs cartons quelques vieux couplets sur « celui qui soutient les faibles et ramène les égarés » et ce sera la fin d'une révolution : tout sera rentré dans l'ordre et, selon l'usage, finira par des chansons.

Dans quelques semaines, il n'y aura plus de « femmes libérées », il n'y aura plus que des femmes esclaves d'un petit tyran dont la férule se fera bien sentir.

Il restera quelques révoltées — j'en suis — qui resteront fidèles aux petites ceintures qui soutiennent sans gêner, laissent la taille libre, et gardent à la femme sa silhouette naturelle.

En attendant ce cataclysme, je t'envoie la description de quelques jolies créations du couturier à la mode : j'ai nommé Poiret.

Tout d'abord, une robe d'organdi rose pâle, faite entièrement de petits volants froncés.

Cette robe est ouverte sur un gilet de tulle brodé blanc.

Elle est accompagnée d'un chapeau capeline en tulle rose pâle ; ce même tulle se drape en un gros nœud papillon sur le côté.

Cet ensemble est jeune et fort distingué.

Une autre robe en tulle blanc à gros réseaux est toute rebrodée de soie floche de même teinte.

Une collerette formée de papillons d'organdi et deux grosses coques de tulle formant les pans de la ceinture agrémentent très heureusement cette toilette qui se pose sur un fourreau de dentelle de Venise. Cette robe est fort distinguée.

Une charmante petite robe de crèpe de chine bleu roy a, tout particulièrement, attiré mon attention.

Son corsage est uni ; la jupe, montée avec fronces, indique la taille basse.

Une haute ceinture, formée d'un quadrillé de rubans or, semé de fleurs multicolores en ruban de soie rebrodé, distribue des pans de crêpe de chine bleu roy tout autour de la jupe. Cette toilette est délicieuse et d'une souplesse infinie.

D'une belle allure est une robe de dentelle de soie grise composée de deux volants formant un long pan de chaque côté.

Elle repose sur un fourreau de crêpe georgette de même ton.

La ceinture faite d'un serpent d'argent est terminée par une énorme grappe de raisins de teinte bordeaux.

Cette jolie toilette se complète d'un grand chapeau de tulle d'argent recouvert de crosses grises saupoudrées de poussière d'argent.

Un somptueux déshabillé a fait mon admiration.

Sur un fourreau de satin rose pâle imagine un voilage de mousseline de soie violette, lui-même recouvert de mousseline de soie rouge.

Des motifs d'argent sont brodés de place en place et chatoient agréablement.

Le dos affecte la forme d'un manteau de cour formant cape. Tout autour bordure de renard gris.

Ceinture en gros cabochons de cristal.

Sur une robe de Chantilly ocre, simplement garnie d'une ceinture en galalite verte, j'ai noté une jolie cape de satin marron doublée de charmeuse paille.

Elle se rehausse d'un col de murphy canadien.

Assorti à cette cape, un petit chapeau de crêpe marocain beige clair piqué de deux dalhias rouge, et recouvert d'une grande voilette brodée beige, avait énormément de chic.

De même un chapeau de taffetas blanc couronné de minuscules roses blanches et voilé d'un tulle brodé retenu devant par une perle baroque.

Ce chapeau s'assortissait à un manteau de drap blanc, très simple de forme, et uniquement garni de gros boutons de nacre.

Tous ces chapeaux, plus allurés les uns que les autres, sont des créations de Jane Blanchot la réputée modiste parisienne.

Tu peux en juger toi-même puisque je t'envoie aujourd'hui la photographie de la charmante artiste pour laquelle modiste et couturier ont uni leurs talents.

Tu pourras, du reste, admirer toutes ces jolies choses dans peu de temps.

Pathé-Cinéma-Consortium présentera, en effet, dans quelques jours, *L'Empereur des pauvres*, film dans lequel Mlle Gina Relly porte toutes les toilettes et chapeaux que je viens de te décrire.

Seras-tu là ? Je t'attends.

Ta marraine,
P. C. C.
COMTESSE AMARANTE.



PHOTO TALMA

Une très jolie création de JANE BLANCHOT, portée par Mlle GINA RELLY, dans *l'Empereur des Pauvres*.

Nos Étoiles

Mlle Claude Mérelle est une belle artiste. Toute la presse parisienne lui a rendu hommage lors de son admirable création de Milady de Winter dans *Les trois Mousquetaires*.

Le Figaro :

Mme Claude Mérelle a une rare allure et une grande autorité dans le rôle terrible de Milady ».

Le Journal :

« Claude Mérelle, dans le rôle de Milady, a donné libre cours à ses qualités dramatiques ; elle sait cacher sa fourberie sous un sourire, sa haine dans son regard, qui tout à coup se fait si doux, si captivant ».

Le Gaulois :

« Mlle Claude Mérelle, dans le rôle de Milady de Winter, a donné libre cours à ses grandes qualités dramatiques ».

L'Échos de Paris :

« La superbe Claude Mérelle, une Milady de Winter de très grande allure ».

Le Courrier Cinématographique :

« Mme Claude Mérelle est une Milady de Winter digne de ses partenaires ; ma pensée ne la sépare pas de M. de Max auprès duquel nous la voyons souvent. Je ne crois pas pouvoir mieux lui exprimer mon admiration. ».

Hebdo-Film :

« La triomphatrice fut incontestablement la splendide Claude Mérelle, qui a donné à Milady de Winter une rare allure et une grande autorité. Elle fut irrésistiblement la dangereuse sirène à laquelle des cœurs jeunes et neufs sacrifieraient leur part de paradis et qui, froidement, immole tout à sa passion, amour ou haine. Sa surprise de bête traquée eut de la grandeur, et sa mort est une scène vraiment angoissante. Très gros et très sincère succès ».

Le Cinéma :

« Une des plus belles interprètes du film français. Elle vient de donner la pleine mesure de son beau talent dans le rôle dramatique de Milady de Winter. Comédienne d'un rare tempérament, elle sait extérioriser les sentiments qui animent ses personnages. Elle leur donne le caractère qui leur est personnel ».

Filma :

« Claude Mérelle était une artiste avant "*Les trois Mousquetaires*", elle est maintenant une très grande artiste. Mince, souple, élégante, son regard brûlant vous pénètre jusqu'à l'âme. Je ne peux songer à elle sans songer à la grande *Nazimova*. Elles sont sœurs par le talent. Il y a en elles quelque chose d'inexprimable, de félin, d'angoissant ».

Le " Courrier " Théâtral

THÉATRE DE PARIS. — *La Possession*, de M. Bataille.

Cette fois-ci M. H. Bataille a passé la mesure. Il lui a suffi de croire que les succès passés, assurés par son talent que personne ne mettait en doute, lui permettaient de tout mettre à la scène pour qu'il ait franchi les limites du bon goût, de la vraisemblance et de la décence. Cela ne veut point dire, hélas, qu'il manquera de spectateurs et l'affreux piment dont il a épicé sa sauce dramatique ne fera qu'attirer à lui tous les badauds et tous les viveurs de Paris. Et c'est un auditoire qui n'est point négligeable pour les entrepreneurs de spectacle.

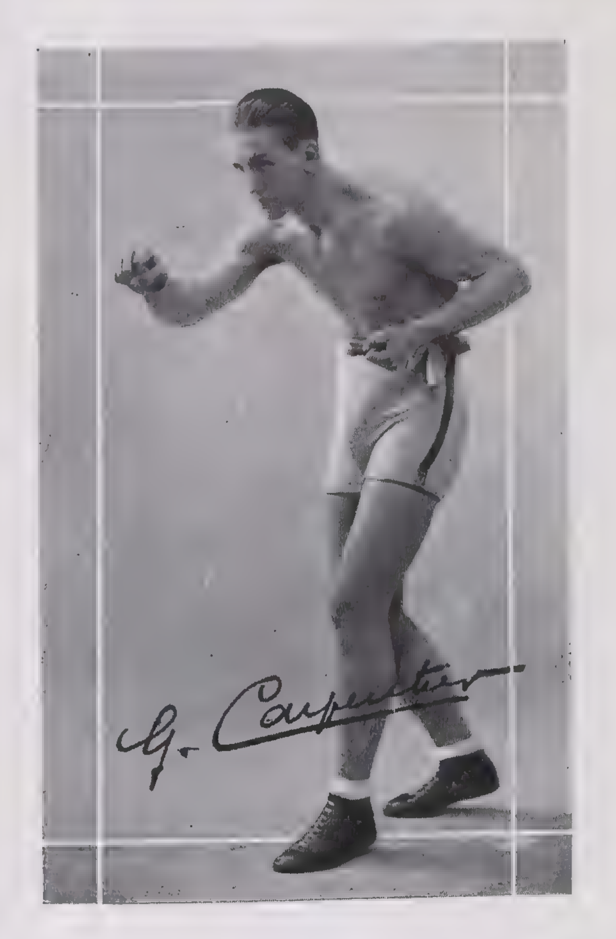
Tous nos confrères ont donné une analyse de la pièce : il est peut-être inutile d'en rappeler les développements ; qu'il suffise de dire que la société française ne possède pas de jeune fille, élevée jusque-là dans un milieu honnête, qui se vende à un duc de comédie avec le consentement de leur mère et, que des ducs qui achètent ainsi des filles n'existent que dans les romans feuilletons. Leurs fils n'existent pas non plus, qui les bafouent en jetant la maîtresse de leur père dans les bras d'un gigolo, pour mieux les réduire à leur tour... etc... etc... Toute cette charmante intrigue où le seul personnage sympathique est une pauvre courtisane de la plus humble catégorie, est agrémentée de suicide et de cocaïne.

L'auteur qui a écrit cela se déshonore et déshonore avec lui la France contemporaine, laquelle vaut mieux pourtant qu'il semble vouloir le faire croire.

THÉATRE DE L'EDEN. — *La chaste Suzanne*, de MM. Antony Mars et Maurice Desvallières. Musique M. J. Gilbert.

« La chaste Suzanne » qui fit son apparition à *l'Apollo* en 1913 vient de revenir dans nos murs, et c'est à l' « Eden » que nous avons entendu de nouveau la musique banale d'un compositeur allemand W... qui se cache sous le pseudonyme de « Jean Gilbert ». Mais que les plus scrupuleux se rassurent. Nous pouvons aller la conscience tranquille applaudir dans cette opérette, dont les droits ont été acquis par un de nos compatriotes, l'irrésistible Max Dearly et la délicieuse Mina Myral, épouse, ô combien chaste ! entourés de MM. Henri Defreyn, Franck, Zehr et de Mmes Mady Berry, Manetti et Anna Martens. Nous ne craindrons pas pour cela de passer pour un mauvais français.

ARISTARQUE.



CARPENTIER

sera-t-il

vainqueur ?

OUI.



N'attendez donc pas pour retenir de suite le film sensationnel du fameux match

Carpentier-Cook

où notre Georges national disputera, à Londres, le 12 Janvier, son titre de

Champion d'Europe

et dont **GAUMONT-LOCATION** s'est assuré l'exclusivité.

***Édition* : 20 Janvier**

Ce sont encore de bonnes recettes en perspective

Le " Courrier " Financier

Très peu d'animation en Bourse. Nous sommes en pleine trêve des confiseurs, et la clientèle l'observe d'autant plus rigoureusement que la reprise du début du mois, s'étant mal terminée, lui a apporté une foule de désillusions

De quoi sera faite, au point de vue boursier, l'année qui vient ? Il nous semble fort difficile de le prophétiser, dans l'incertitude actuelle de la situation générale. Constatons seulement, avec quelque soulagement, qu'elle ne pourra pas être plus mauvaise que celle qui s'achève, car la crise a éprouvé — passez-nous l'expression — les résistances des Sociétés, et que nous n'avons plus à redouter ni krachs, ni défaillances. Et souhaitons que 1922 nous dédommage de tous les déboires que 1921 nous a, par trop, prodigués. Quant à émettre des pronostics raisonnés, il est beaucoup trop tôt pour le faire; attendons, au moins, pour juger le nouveau-né, qu'il soit apparu à la lumière !

Les *Rentes Françaises* sont bien tenues, en dépit des déclarations pessimistes de M. Chéron, rapporteur du budget au Sénat. Les *Fonds Etrangers* perdent un peu de terrain, en sympathie avec les devises; toutefois les Russes, très demandés et très actifs, enregistrent d'appréciables progrès.

Après avoir fortement baissé, les *Banques Françaises* se ressaisissent; les cours actuels paraissent cependant suffisants pour la plupart d'entre elles, car on peut redouter — l'exemple de l'Union Parisienne et de la Banque Française le prouve — que les exercices actuels soient fort peu brillants. Parmi les *Banques Etrangères*, l'Ottoman accentue ses progrès, selon nos prévisions, tandis que les Mexicaines, les Espagnoles et les Egyptiennes fléchissent quelque peu.

L'animation fait à nouveau défaut sur les *Chemins de fer*; par contre, on note beaucoup d'activité sur les Valeurs de *Transports en commun*; nos lecteurs se rappelleront que nous avons, maintes fois, attiré leur attention sur ces excellents titres. Faiblesse persistante, et bien naturelle, d'ailleurs, des *Valeurs de Navigation.*

Peu d'affaires, également, en *Valeurs Métallurgiques.* Signalons seulement que nous avons remarqué sur la Jeumont d'excellents achats. Les *Valeurs d'Electricité* sont, elles aussi, fort calmes, et leurs fluctuations assez minimes ne retiennent pas l'attention.

Beaucoup plus actif est le compartiment des *Mines Métalliques*, où la spéculation s'est livrée à quelques... facéties sans doute excessives. Le Rio-Tinto, le Boléo, la Penarroya ont monté, sans motifs, mais de façon, somme toute, raisonnable; par contre, la Mount Elliott, compensée à 52 francs le 1er décembre, s'est avancée jusqu'à 109 francs. Ça, comme disent les bonimenteurs, c'est du joli travail, bien mené et bien soigné ! De raisons à cette hausse fantasmagorique, n'en cherchez pas, car il n'y en a pas : on a traqué les vendeurs à découvert, et voilà tout; et l'on semble, au reste, vouloir continuer; mais .. Notons, par ailleurs, la reprise de la Balia-Karaïdin, excellente valeur dont les perspectives d'avenir apparaissent grandes. Aux *Mines d'or*, c'est le marasme; aux *Mines d'argent*, on délaisse l'El Oro, la Ticapampa et l'Estrellas, pour s'occuper de la Huanchaca. Dame, chacun son tour, pas ? Parmi les *Territoriales*, seule, la Mozambique s'agite quelque peu; mais nous savons, par expérience, que ses sursauts d'énergie sont toujours de courte durée.

Ainsi que nous l'avions prévu, les *Charbonnages* ont éprouvé le besoin de souffler, après leur hausse récente; mais, à la première éclaircie, ils devraient repartir de l'avant.

Rien à dire des *Produits Chimiques* ni des *Valeurs de Phosphates*, qui ne varient guère et qui se tiennent, d'ailleurs, en général, à des cours exagérés.

Les *Valeurs de Pétrole* sont fort indécises et, en dépit des efforts parfois risibles de certains coulissiers, ne parviennent pas à partir franchement de l'avant. Les prix de l'essence recommencent à baisser en Amérique et les places étrangères semblent plus disposées à nous vendre du papier qu'à nous en acheter. Certes, une reprise spéculative de ce groupe est toujours possible; mais nous estimons que, tôt ou tard, la Royal Dutch, la Shell ou autres Mexican Eagle baisseront fortement.

Très peu d'affaires en *Valeurs de Caoutchouc*, dont les cours varient peu. La matière première accuse une tendance à fléchir légèrement.

Les *Diamantifères* se contentent de suivre exactement les variations du change, et comme ce dernier semble être orienté à la baisse...

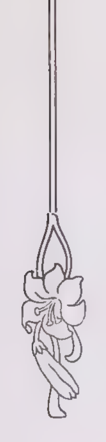
La spéculation travaille toujours activement les *Valeurs de Sucre*; seulement elle travaille les deux grandes vedettes de ce groupe dans un sens différent; la Say monte et les Sucreries d'Egypte baissent...; dans huit jours, ce sera peut-être le contraire. Au total, ces titres ne peuvent intéresser que ceux qui ont la chance d'être dans le secret des dieux; les autres pauvres malheureux sont certains de se faire « arranger » !

La hausse des *Valeurs Russes* s'accentue. Soyons modestes dans notre triomphe; mais laissons-nous aller cependant à remarquer que, seuls ou presque dans la presse, nous l'avons prédite, ici, depuis un mois déjà. Et ajoutons que, quelque audacieuse qu'elle puisse paraître, notre opinion reste la même; il faut, même aux cours actuels, acheter.

Parmi les *Valeurs diverses*, signalons la reprise du Pathé-Cinéma, sur lequel nous avons, à maintes reprises, attiré l'attention de nos lecteurs, et la hausse très substantielle des Distilleries Cusenier, dont le prochain dividende serait, dit-on, plus que satisfaisant pour les actionnaires.

RAYMOND BOULIÈRE.

A MESSIEURS LES DIRECTEURS DE SALLES



LA SELECT DISTRIBUTION vous prie de bien vouloir accepter les vœux qu'elle forme pour la prospérité de vos Établissements pendant l'année 1922.

LA SELECT travaillera elle-même à la réalisation des souhaits qu'elle vous adresse en éditant des films de premier ordre.

Pour le début de l'année LA SELECT vous offre le beau film français

" LA FIANCÉE DU DISPARU "

de M. de Marsan et Ch. Maudru et remarquablement interprété ;

Prochainement :

" QUAND LE CŒUR A PARLÉ "
avec OLIVE THOMAS

Ensuite l'œuvre magnifique :

" DESTINÉE "
avec la grande actrice GABRIELLE ROBINNE

...puis viendront les films de la SUPERPRODUCTION SELZNICK qui obtiennent en ce moment le plus grand succès à New-York.

ET CES FILMS DE CHOIX
CONTRIBUERONT A FAIRE DE 1922 UNE
BONNE ANNÉE
POUR TOUS NOS CHERS CLIENTS



LE CINÉMA ET LA FINANCE

Les principales valeurs traitées en Bourse

	dernier cours	cours précédent	dernier dividende
Au Parquet			
Actions Pathé Cinéma	267 »	255 »	6 »
Actions Établissements Gaumont	214 50	210	13 »
Obligat. 5% Etablissements Gaumont	356 »	356 »	25 »
En Coulisse			
Actions Établissements L. Aubert	109	108 »	10 »
— Cinéma Exploitation	282 »	262 »	27 50
— Cinéma Omnia-Montmartre	85 »	89 »	13 »
— Cinémas Modernes	163 »	160 »	20 »
— Cinéma Eclipse	31 25	31 25	8 »
Hors-Cote			
Parts Cinémas Modernes	63 »	75	10 »
Parts Cinéma Éclipse	20 50	20 50	» »

Convocations d'Assemblées

MM. les actionnaires de Centre-Cinéma sont convoqués en assemblée extraordinaire, le 23 décembre, à 11 heures, rue Vignon, 40. (G. T. 20.)

MM. les actionnaires de la Société Cinéma Exploitation, sont convoqués en assemblée extraordinaire, le 3 janvier à 11 heures, rue Godot-de-Mauroy, 24. (J. S. S., 21).

MM. les actionnaires de la Compagnie Nouvelle d'Editions Cinématographiques Phocéa-Film, Société anonyme au capital de 3.000.000 de francs, Siège social, 83, cours Pierre-Puget, Marseille, sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire, pour le 30 janvier 1922, à 9 h. 1/2 du matin, à Marseille, Majestic-Cinéma, rue Saint-Ferréol.

Ordre du jour :

1° Approbation provisoire de l'apport, à titre de fusion de l'apport fait à la Compagnie Nouvelle d'Editions Cinématographiques, par la Société Phocéa-Location ;

2° Augmentation du capital social, en conséquence de cet apport et, en outre, par l'émission d'actions nouvelles;

3° Autorisation au Conseil d'administration d'élever le capital social à dix millions de francs, par tranches successives, au gré du Conseil, soit par la voie d'apports en nature, soit par l'émission en espèces d'actions nouvelles ;

4° Modifications éventuelles aux statuts, notamment aux articles concernant le capital social, le nombre d'administrateurs, etc... ;

5° Nomination d'un ou plusieurs Commissaires aux apports, pour faire un rapport sur la valeur de l'apport et sur les charges et avantages qui en sont la représentation.

MM. les actionnaires de la Société anonyme Phocéa-Location, capital : 1.100.000 francs, Siège social, 8, rue de la Michodière, sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire pour le 10 janvier 1922, à 10 heures du matin, au siège social, rue de la Michodière, 8.

Ordre du jour :

1° Approbation de l'apport de l'actif social de Phocéa-Location, ainsi que de son passif, à la Compagnie Nouvelle d'Editions Cinématographiques Phocéa-Film, dont le siège social est à Marseille, 83, cours Pierre-Puget ;

2° Dissolution éventuelle de la Société; nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs. (P. A. 29-12-21).

Dissolutions de Sociétés

D'un acte reçu par Me Sabot, notaire à Paris, les 15 octobre et 2 décembre 1921.

Il appert :

Que la société en commandite simple ayant existé entre :

1° M. Pierre de Malibran, ingénieur chimiste, demeurant à Paris, rue Saint-Jacques 223;

2° M. Norbert Pinochet, publiciste, demeurant à Paris, rue Etienne-Jodelle, 12;

3° M Ernest Rimet, directeur de cinématographe, demeurant à Paris, rue de Turin, 31 ;

4° M. Constant Bloch, co-propriétaire de la Photo Company Américaine, demeurant à Paris, avenue de Clichy, 36;

Seuls membres de ladite Société ayant pour objet : l'achat, la fabrication, la vente et la location de films, etc., etc... avec la dénomination commerciale, « Etincelle Film », et siège social établi à Paris, rue Treilhard, n° 3 (8e arrondissement).

Ladite Société publiée notamment dans les *Petites-Affiches* du numéro du 4 août 1921, a été dissoute à compter du 15 octobre 1921.

(P. A. 21 décembre 1921).

Suivant acte sous seings privée en date du 25 novembre, la Société Laydeker et Noblot, ayant pour objet : le Cinéma, Siège social, Châtillon-sous-Bagneux, est dissoute.

(G. P. 20-12-21).

Suivant acte sous seings privés en date du 1er décembre, la Société Ermolieff et Hache, objet : Vente de films, etc., Siège, 106, rue Richelieu, est dissoute. (G. P. 21-12-21).

Achats et Ventes de Cinémas

Suivant acte sous seings privés en date du vingt décembre mil neuf cent vingt et un.

M. Jean-Léon Marquet, demeurant à Montmorency (Seine-et-Oise), rue de Pontoise, 1 bis.

A vendu à Mme Augusta Elise-Mathilde Klett, épouse séparée de biens, assistée et autorisée de M. Edmond-Ferdinand Brouette, avec lequel elle demeure à Paris, rue de Maubeuge, 65.

Le fonds de commerce de cinématographe dénommé : « Modern-Cinéma », sis à Montmorency (Seine-et-Oise), rue de Pontoise, 1 bis.

Et lui a cédé le droit au bail des lieux.

L'entrée en jouissance a été fixée au six janvier mil neuf cent vingt-deux. (P. A. 22 déc. 1921).

Suivant acte sous seings privés en date du 25 novembre, M. Viesselet, Georges, propriétaire de Paris-Cinéma, 3, rue des Clefs, à Colmar, a cédé à M. Zeiger Emile, 12, rue du Lawenstein, à Colmar, son établissement.

Réduction de capital

Aux termes d'une délibération en date du 30 novembre 1921, constatée par un procès-verbal dont une copie a été déposée au rang des minutes de Me Moyne, notaire à Paris, suivant acte reçu par lui, le 8 décembre 1921, une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ladite Société anonyme dite : « Société du Cinéma Lutetia Wagram », dont le siège est à Paris, 31 et 33 avenue Wagram a, entre autres résolutions, adopté celles ci-après dont extrait libéral suit, savoir :

Première résolution

L'assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration et en vertu des dispositions de l'article 38 des statuts, décide de réduire le capital social, qui est actuellement de 1.101.300 francs, d'une somme de 51.300 francs, pour ramener ainsi ledit capital à la somme de 1.050.000 francs.

(P. A. 22 déc. 1921).

Faillites

Jugements de déclarations de faillites du 24 décembre :

Société Internationale des Cinématographes Edmond Betancourt, dont le siège social est à Paris, 5, rue Saulnier. Ouverture 30 novembre 1921. M. Chatellier, juge-commissaire. M. Doin, syndic provisoire, 3, rue de Savoie. (N° 26675 du greffe.)

Feu Silberberg (Henri), propriétaire du cinéma Louxor, boulevard Magenta, 150, et boulevard de la Chapelle, 58, ayant demeuré à Paris, boulevard Flandrin, 25, puis rue Cortambert, 42. Ouverture 23 novembre 1921. M. Lizot, juge-commissaire. M. Rochette, syndic provisoire, 10, rue Monsieur-le-Prince. (N° 26677 du greffe). (P. A. 21-26/12/21).

Répartitions

Sont invités à se présenter de 9 à 11 et de 3 à 5 h. chez les syndics ci-après, pour retirer les mandats sur la caisse des consignations, afin de toucher les dividendes leur revenant, MM. les créanciers des faillites suivantes :

Compagnie des Cinémas Halls (en liquidation), ayant eu pour objet l'organisation en France et à l'étranger de représentations de cinéma et de projections avec ou sans intermèdes, et siège à Paris, rue Laffitte, n° 9. Dividende de 50 0/0, deuxième et dernière. M. Benoist, syndic, 48, rue Monsieur-le-Prince. (N° 18849 du greffe).

Clôture pour insuffisance d'Actif

Jugement prononçant pour cause d'insuffisance d'actif, conformément à l'article 527 du Code de Commerce, la clôture des opérations de la faillite ci-après nommée.

Jugement du 30 novembre 1921.

Felippe-H. Mir, ayant exercé le commerce de films cinématographiques, 12, boulevard Poissonnière, à Paris, puis 58, rue Vasco-de-Gama, à Paris, demeurant actuellement 95, rue de Paris, à Franconville. (N° 26529 du greffe).

La Société Française
des Films Artistiques

présente



GEORGE ARLISS



dans

L'Esprit du Mal

(Associated Exibitors)

P.B.

21 faubg du Temple Paris Xe

L'ESPRIT DU MAL

C'est une composition dramatique et symbolique ayant pour but de montrer qu'une âme droite et pure peut déjouer les embûches de l'Esprit du Mal en s'appuyant sur l'immortel principe du Bien.

Nouvelle Grisélidis, Sylvie Nordgren vaincra le Démon tentateur en suivant l'exemple de la touchante héroïne de Boccace.

Le riche banquier suédois, Christian Petersen est fiancé à Sylvie Nordgren. Ne pouvant l'accompagner à une exposition de peinture, il charge son meilleur ami, Olaf Runeberg, un peintre renommé de l'y conduire et Olaf qui aime Sylvie en secret y consent.

Devant un tableau symbolique représentant la Vérité crucifiée par le Mensonge, Sylvie exprime à haute voix sa confiance en la victoire du Bien et un visiteur qui l'a entendue et qui personnifie l'esprit du mal décide incontinent de corrompre cette âme vertueuse.

Riche et puissant, Otto Ericsson, le visiteur diabolique est un homme important dans son pays.

Adulé par tous, semant l'or à pleines mains, il s'est donné pour sinistre mission d'éloigner les femmes du chemin de la vertu.

Avec une sagacité quasi surnaturelle, il a deviné l'amour d'Olaf pour Sylvie et son premier soin est d'attirer cette jeune fille chez l'artiste peintre sous prétexte d'y poser pour son portrait, mais en réalité pour la jeter dans ses bras.



Pour vaincre la résistance qu'il prévoit en Sylvie, Ericsson introduit aussi auprès d'Olaf un joli modèle, Anna Hockert, qui disputera le cœur de l'artiste à la fiancée de Christian.

Enfin, lorsqu'il voit que l'amour règne désormais en maître dans les cœurs d'Olaf et de Sylvie, il convie ses amis à un bal masqué et là attirant Christian à l'écart, il incite sa jalousie en lui faisant contempler le spectacle de sa fiancée et de son ami, brûlant tous deux de réaliser la passion qui les consume.

Le cœur brisé, Christian décide d'abandonner Sylvie

à Olaf et tandis que ceux-ci s'éloignent tendrement enlacés, l'infernal Ericsson les montre à Anna qui constate désolée qu'elle est supplantée dans le cœur de celui qu'elle aime. Pour aggraver le supplice de Sylvie, Ericsson conseille à Anna d'aller voir Olaf chez lui, le soir même pour tenter de le reconquérir, puis il téléphone à Sylvie pour lui signaler la présence de la rivale chez celui qui vient de lui jurer un éternel amour.

Un instant plus tard, Sylvie arrive chez Olaf où elle trouve Anna, et, malgré les protestations du jeune artiste elle part décidée à épouser Christian.

Quelques jours plus tard le mariage de Petersen et de Sylvie est célébré dans l'intimité et l'infâme Ericsson qui en apprend la nouvelle par les journaux, décide de faire une autre tentative pour détourner la jeune mariée de ses devoirs.

Il se rend chez Olaf et cyniquement lui propose de ramener Sylvie auprès de lui en affirmant que mariée, elle succombera plus facilement.

Indigné, Olaf rejette l'ignoble proposition d'Ericsson, qu'il met à la porte.

Comprenant qu'il ne doit plus compter sur le jeune artiste pour la réalisation de son projet, Ericsson change ses batteries. Il a appris qu'Olaf a chassé Anna de chez lui, l'accusant d'être la cause de sa rupture avec Sylvie, il va voir cette dernière et d'un ton patelin, comme à son ordinaire, il lui fait croire qu'elle est la cause de l'abandon d'Anna et qu'il est de son devoir de tenter de réconcillier celle-ci avec Olaf.

Tandis que Sylvie se rend chez le jeune artiste, croyant en la sincérité d'Ericsson, celui-ci va voir Christian et l'avertissant de la visite que sa femme est entrain de faire il lui certifie que Sylvie le trompe avec Olaf, enfin, lui glissant dans la main son propre revolver, il l'engage à courir chez son ami pour venger son honneur outragé

Christian arrive chez Olaf, il apprend que sa femme vient d'en partir après avoir réconcilié son ami avec Anna et comprenant enfin qu'Ericsson est seul cause de son malheur il rentre précipitamment chez lui dans l'espoir de l'y retrouver.



Mais le diabolique personnage a usé d'une nouvelle ruse. Il est venu chercher Sylvie chez elle où elle était rentrée et lui faisant croire que son mari la réclame, il l'a entraînée chez lui

Dans son repaire bien clos, l'Esprit du Mal tient enfin Sylvie à sa merci. Cynique il lui dévoile ses intentions coupables et soudain se précipite sur elle, bien résolu à vaincre cette vertu qu'il abhorre. Mais Sylvie sait qu'il est des forces surhumaines capables de vaincre le Démon, elle les invoque et tandis qu'une croix flamboyante favorise sa retraite, les flammes de l'enfer engloutissent Ericsson dans l'abîme des ténèbres d'où il était sorti.





Le JEUDI 5 JANVIER 1922, à 10 h. du matin, SALLE MARIVAUX

JESSE L. LASKY présente :

ETHEL CLAYTON

DANS

SA MYSTÉRIEUSE AVENTURE

Comédie d'aventures (1.200 mètres) — Scénario d'ALICE EYTON
d'après l'œuvre d'HARRIET FORD et CAROLINE DUER
Mise en scène de **WALTER EDWARDS**

et

WALLACE REID

DANS

ENTRE le MARTEAU et l'ENCLUME

Comédie (1.200 mètres) — Scénario de CLARA GENEVIÈVE KENNEDY
d'après la célèbre pièce d'ETHEL WATTY NUMFORD
Mise en scène de **SAM WOOD**

Au Programme :

PARAMOUNT MAGAZINE N° 19 (150 mètres)

a) La femme dans les Arts et la Magistrature.
b) Au Nord-Ouest du Canada.

Ce sont des FILMS PARAMOUNT

Date de sortie : ***19 FÉVRIER 1922***



SOCIÉTÉ ANONYME
FRANÇAISE DES FILMS
TÉL.: ELYSEES 66-90 & 66-91



63, AVENUE DES
CHAMPS-ÉLYSÉES
PARIS (8e)



SUR L'ÉCRAN

Remerciements.

MM. Jacques Favril, à Paris; Bonhomme à Clichy, (Seine).

MM. Kah, Monte-Carlo (Principauté de Monaco); Valin, à Douai, (Nord); Stenta, à Cette, (Hérault); le Directeur de Mines de Vicoigne, Nœux et Drocourt à Nœux-les-Mines, (Pas-de-Calais); Mathonet, Bruxelles (Belgique); sont avisés que leur abonnement au *Courrier* est inscrit.

Tous nos remerciements.

Les changements d'adresse de :

M. Georges de Meck, à Nice (Alpes-Maritimes);

Mlle Danna, à Marseille, (Bouches-du-Rhône); sont effectués.

Le Gosse Infernal.

La présentation du *Gosse Infernal* aura lieu après le 1er janvier. Cet extraordinaire bambin s'y montre artiste parfait dans une note très naturelle, faisant preuve d'un entrain endiablé où il semble se surpasser.

Cette présentation sera accompagnée d'une nouveauté absolument sensationnelle et inconnue en France : il s'agit des premiers films de la série des « Silhouettes animées » qui n'ont rien de commun avec les dessins animés et qui, bien qu'exceptionnellement courts (ces films mesurant 200 à 250 mètres) sont d'un effet irrésistiblement comique et constituent une véritable attraction par leur caractère inédit.

Cette présentation comprendra également un très beau film interprété par Bessie Bariscale, film de super-production de Robertson Cole où la célèbre artiste développe son admirable talent dans un rôle qui s'adapte d'une façon parfaite à ses qualités de grande comédienne.

Andrée Brabant.

C'est très rare plaisir que voir une chose belle, c'est pourquoi nous sommes heureux d'apprendre la présentation prochaine du nouveau film tourné par Andrée Brabant, la charmante étoile du *Rêve* et de *La Maison vide*. C'est dans la *Poupée du Milliardaire* mis en scène par Henri Fescourt, le très artiste et très habile réalisateur de *Dans la nuit du 13* et du parfait *Mathias Sandorf*, que va paraître la délicieuse vedette. Andrée Brabant, Henri Fescourt, ces deux noms associés, assurent aux Films Erka, les heureux éditeurs de cette nouvelle bande, la possession d'un excellent, d'un parfait film français.

Espagne Ballerines.

Il est de tous temps l'irrésistible attrait qu'exerça sur les imaginations et sur les cœurs l'Espagne. Vivification de ce goût de toujours la vogue actuelle fait une mode, de tout ce qui évoque la légendaire Espagne ardente. Parmi ce que, suivant cet engouement, on a mis de l'Espagne à l'écran, rien ne nous a paru aussi évocateur, aussi prenant, que *La Femme et le Pantin* réalisé d'après l'œuvre de Pierre Louys et Pierre Frondaie avec Géraldine Farrar et Lou Tellegen; et que les films Erka sortent le 6 janvier. Il faut voir cette scène du *Baile*. Et puis pour vous, Directeurs, un titre si connu, des auteurs et des acteurs d'une telle renommée, quelle publicité facile, toute faite, pour votre Cinéma !

A la Fox-Film.

M. Don Hancock, le sympathique Directeur en chef du *Fox-News* de New-York, en tournée d'inspection et d'organisation en Europe, est dans nos murs pour quelques semaines, en compagnie de M. Russele Muth, opérateur.

Rappelons que le *Fox-News* est le plus grand journal cinématographique d'Amérique, qu'il donne deux numéros par semaine dans dix mille théâtres fréquentés par plus de 25 millions de spectateurs.

Le journal cinématographique *Fox-News* est édité dans huit pays différents.

La vie d'une femme.

La dernière œuvre de notre regretté Georges Lacroix sera présentée le 3 janvier, à l'Electric-Palace, par Aubert. Lacroix avait mis toute son âme dans la confection de ce film que l'on dit remarquable et dans lequel Suzie Prim donne toute la mesure d'un talent remarquable.

Beware of Pickpockets.

Nous ne saurions trop conseiller aux Directeurs de studios, d'y faire accrocher en bonne place plusieurs « avis » de ce genre.

On signale en effet qu'il existe des courtiers marrons qui n'hésitent pas à remplacer les bobines de négative « Agfa », dont la réputation est désormais solidement établie comme égale à la meilleure, par de vieilles bobines de négative de marques quelconques achetées au rabais.

« Opérateurs » ouvrez l'œil; rappelez-vous que la négative « Agfa » est signée sur les bords et qu'elle n'est vendue que chez : Charles Jourjon, 95, Faubourg Saint-Honoré, Paris. Tél : Elysées 37-22.

Présentation spéciale.

Pathé-Consortium-Cinéma et les Films André Legrand donneront le mardi 10 janvier, dans la salle de l'Artistic, une présentation spéciale du film *Le Crime de Lord Arthur Saville*, d'après le célèbre roman d'Oscar Wildé, mis en scène par M. René Hervil.

Biscot.

MM. Jean Petithuguenin et Ludovic Massoulard se proposent d'écrire en collaboration l'histoire de *Biscot,* le comique cinégraphique français.

Cette histoire sera publiée, avec une préface de M. Louis Feuillade, en un volume illustré par de nombreuses photographies de la maison Gaumont, par les Editions J. Ferenczi, 9, rue Antoine-Chantin.

Comptoir Cinématographique de l'Ouest.

Pour son inauguration, cette nouvelle firme offre aux Directeurs de la région de l'ouest une production absolument merveilleuse.

Fièvre, le drame de Louis Delluc, est parfait en tous points. Son interprétation avec Eve Francis et Van Daële est au-dessus de tout éloge.

Le second film présenté par cette maison, *La Mort de Rio-Jim,* est le premier d'une série de scénarii d'aventures en deux parties, avec l'inimitable William S. Hart. Cet artiste est suffisamment connu de tous les publics, pour douter du succès de ses films.

Tant qu'au *Lotus de Thien-Taï,* c'est un sérial des plus intéressants. Marie Walcamp s'y montre, comme toujours, une très adroite artiste, et la mise en scène étonnamment luxueuse au milieu de ces merveilles du Japon et des Iles Philippines, en font un épisodique remarquable entre tous.

C'est un excellent début. Nous ne pouvons que souhaiter bonne continuation dans cette voie et sans aucun doute MM. les Directeurs de la Région de l'Ouest feront bon accueil à cette nouvelle firme régionale.

Le Cinéma à l'Ecole.

Par les soins de M. Louis Costes, directeur du Cinéma des Familles, à Souillac, le cinéma à l'école va fonctionner. Les représentations auront lieu dans la grande salle du théâtre et les programmes se composeront exclusivement de films enseignement Pathé.

M. Costes, ne pouvant assumer à lui seul les frais entraînés par chacune des représentations, se voit dans l'obligation de percevoir un prix provisoire d'entrée en attendant que la municipalité et la population s'intéressent davantage au septième art et aident dans la mesure du possible ceux qui veulent bien se charger de l'organisation du cinéma à l'école.

Pour relever le Cinéma.

Zurich, 21 décembre.

L'assemblée de l'Association de la presse zurichoise a poursuivi mardi la discussion commencée il y a une semaine sur les rapports entre la presse et le cinéma et a adopté à l'unanimité une résolution disant notamment :

L'assemblée de l'Association de la presse zurichoise, après une discussion approfondie sur les rapports entre la presse et le cinéma à laquelle prirent part également des représentants de l'Association des cinémas zurichois, reconnaissant l'importance du cinéma comme moyen d'éducation et de divertissement, constate que l'opinion publique est en droit de contribuer au développement du niveau des films, et en conséquence, la presse a le droit de critique comme elle en use à l'égard des représentations théâtrales. Toutes les tentatives tendant à méconnaître ce droit seront combattues énergiquement.

Rectification.

Le Siège de la Société Française des Films Hérault (Filmero) est 5, Rue de Vienne, Paris-8e, et non 5, Rue Vivienne, ainsi qu'il a été imprimé par erreur dans la page de publicité de cette Société, la semaine dernière.

A propos du « Mauvais Garçon ».

M. Henri Diamant-Berger avait fort aimablement convié des metteurs en scène, des journalistes, des artistes et des amis, à venir le 27 décembre, au studio du Film d'Art, à Neuilly, assister au « tournage » des premières scènes de son prochain film *Le Mauvais Garçon.*

Sous le feu des objectifs et la lumière éblouissante des arcs, Mlle Guéreau, M. de Guingand vécurent dans un boudoir noir et or, encombré de meubles fantaisistes, de coussins, de tapis et figurant une loge d'actrice, les préliminaires de la Comédie dramatique de Jacques Deval.

Puis, on changea de décor et un turbulent et suggestif essaim de jeunes danseuses réalisa une sortie de scène où deux clubmen de joyeuse allure semblaient trouver particulièrement leur compte.

Le film, nous confia M. Diamant-Berger, doit être terminé et présenté en février 1922. Il ne possédera pas de sous-titres et c'est là une nouveauté destinée à faire quelque peu sensation.

Les invités, parmi lesquels nous avons reconnu de nombreux amis que le peu de place dont nous disposons nous empêche de citer, burent ensuite au succès du film, de son metteur scène et de ses interprètes.

La Mutuelle du Cinéma.

Nous apprenons la fondation définitive de la Société de Secours Mutuels « La Mutuelle du Cinéma », autorisée par décision ministérielle du 18 juin 1921, sous le numéro 2977.

La deuxième réunion constitutive a eu lieu le 17 décembre 1921, sous la présidence de M. Mirouel, membre du Conseil Supérieur de la Mutualité.

Les Statuts ont été approuvés, avec quelques modifications de détail.

Au cours de cette réunion, le Bureau a été définitivement constitué comme suit :

Président : M. E. Boutillon, directeur de Cinéma ;

Vice-Présidents : MM. Zigler, administrateur de Cinéma; Pouctal, metteur en scène; C. Demolle, représentant; L. Conore, opérateur-projectionniste ;

Secrétaire général : M. G.-M. Coissac, Presse Cinématographique :

Secrétaire-adjoint : M. Baubault, opérateur ;

Trésorier : M. J. Mariani ;

Trésorier adjoint : Mme Marcelle Montrouge, représentant.

Administrateurs : MM. G. Lion, J. Schmidt, Stein, représentants; M. Richmann, opérateur de prise de vues : F. Lefebvre, G. Benoist, régisseurs ; Mme Pognard, MM L. Brézillon, Jallon, Mazella, Affre, G. Parisot, directeurs de Cinémas.

PETITES NOUVELLES

Ciné-Coulisses paraîtra désormais le 1er et le 15 de chaque mois. Il se peut que bientôt il devienne hebdomadaire. En attendant, notre excellent confrère offre à tous ses abonnés d'un an leur portrait en 13×18 et le *Courrier* est heureux de répandre cette bonne nouvelle.

Il paraît que la Censure se propose d'inaugurer la Section des films idiots qui aura pour mission d'interdire les susdits. On ne dit pas si les censeurs seront idoines.

M. Jean Laffray est devenu titulaire de la rubrique cinématographique de *l'Ere Nouvelle*.

L'Opérateur.

NÉCROLOGIE

On nous fait part de la mort de Mme Angèle-Félicie Taylor, veuve de M. Théodore Vanaldeweereld, Directrice-propriétaire du Théâtre-Cinéma Moderne de Lambersart (Nord).

Mme Taylor est décédée le 21 décembre 1921 à l'âge cinquante-deux ans. Ses obsèques ont été célébrées le mercredi 28 en l'église du Saint-Sépulcre à Canteleu et l'inhumation faite au Cimetière du dit lieu.

Nous adressons à la famille de Mme Taylor nos sincères condoléances.

Assemblée Générale Extraordinaire au Palais des Fêtes

Le Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes s'est réuni le 28 décembre, à 14 heures, au Palais des Fêtes, rue Saint-Martin, en Assemblée Générale Extraordinaire.

Au cours de la séance d'abord assez tumultueuse, le président fit l'historique du projet Bokanowski-Rameil. Il invita les Directeurs à s'unir en face du péril grave dont ils étaient menacés par suite de l'application des taxes excessives.

Adversaires et partisans du projet Bokanowski prirent ensuite la parole.

Au nom des adversaires, M. Delaune demanda l'application d'un système de paliers analogue à celui qui est employé pour l'impôt sur le revenu.

Au nom des partisans, M. Chataignier rappela que lors des discussions précédentes la majorité s'était ralliée à l'adoption du projet Bokanowski avec amendements. Il insista sur la nécessité d'amener aussitôt la discussion devant les Chambres, même sous la forme du projet Bokanowski, sous peine de ne pouvoir la faire reprendre avec fruit plus tard.

Les deux orateurs exposèrent leurs vues respectives avec beaucoup d'habileté et d'éloquence.

Les directeurs présents décidèrent ensuite de ne tenir compte qu'à titre indicatif du referendum qui avait été adressé à tous les adhérents par les soins du Syndicat. Une plus large consultation sera envoyée incessamment à tous les directeurs de salles syndiqués ou non syndiqués.

Après déclarations de MM. Demaria, Gaumont et Harry, une protestation générale fut votée contre la taxe *ad valorem* frappant de 20 0/0 de droits les films étrangers. Loueurs et Exploitants se solidariseront au besoin pour fermer momentanément leurs établissements afin d'affirmer aux yeux des pouvoirs publics l'impossibilité où ils sont de sauver l'Industrie Cinématographique pressurée par les taxes actuelles.

La question du film ininflammable fut posée en dernier lieu et l'Assemblée résolut d'appuyer la Chambre Syndicale dans la protestation qu'elle a adressée à tous les Maires de France.

L'ouverture du scrutin, en fin de séance, donna — à titre indicatif — une forte majorité aux partisans du projet Bokanowski-Rameil. Malheureusement, la Chambre, sur la proposition de M. Taurines, vient d'en ajourner *sine die* la discussion.

Voilà qui met d'accord adversaires et partisans, qui vont récolter ce qu'ils ont semé. C. C.

Répertoire Cinématographique

Adresses Industrielles

Accessoires et Matériel Divers

Blériot, 187, rue du Temple, Paris.
Etablissements Union (Pierre Lemonnier), 6, rue du Conservatoire, Paris.

Appareils Cinématographiques

Continsouza, 403, rue des Pyrénées, Paris.
Debrie, 111, rue Saint-Maur, Paris.
Etablis. J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.
Juliat, 24, rue de Trévise, Paris.
L. Aubert, 124, avenue de la République, Paris.
Pathé-Consortium, 67, rue du faubourg Saint-Martin, Paris.
Rombouts frères (Ernemann), 16, rue Chauveau-Lagarde, Paris.

Appareils de Synchronisme

Appareils Photographiques

J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.
Etablissements Union (Pierre Lemonnier), 6, rue du Conservatoire, Paris.

Appareils de Prise de Vues

A. Debrie (Le Parvo), 111, rue St-Maur, Paris.

Éditeurs de Films Français

Azur (Société Cinématographique), 19, rue Bargue, Paris.
Cinémas Harry, 158 *ter*, rue du Temple, Paris.
L. Aubert, 124, avenue de la République, Paris.
L'Eclipse, 94, rue Saint-Lazare, Paris.
Monat-Film, 42, rue Le Peletier, Paris.
Pathé-Consortium, 30, r. des Vignerons, Vincennes (Seine).
Phocéa-Film, 8, rue de la Michodière, Paris.
Société des Etablissements Gaumont, 57, rue Saint-Roch, Paris.

Extincteurs

Fauteuils et Strapontins

Banüls, Place de la Mairie, Alais (Gard).

Imprimeurs

Importateurs Exportateurs de Films

Sté S.A.F.F.I., 125, rue Montmartre, Paris. Tél. : Central 69-71.

Lampes à Incandescence

Etablissements Union (Pierre Lemonnier), 6, rue du Conservatoire, Paris.

Location de Postes complets

Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris.

Loueurs de Films

Ciné-Location Eclipse, 94, rue Saint-Lazare, Paris.
Ciné-Location Gaumont, 28, r. des Alouettes, Paris.
Cinémas Harry, 158 *ter*, rue du Temple, Paris.
Foucher et Joannot, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
G. Pe it, 35, rue de Trévise, Paris.
L. Aubert, 124, avenue de la République, Paris.
Paramount, 63, avenue des Champs-Elysées, Paris.
Pathé-Consortium, 67, rue du faubourg Saint-Martin, Paris.
Phocéa-Location, 8, rue de la Michodière, Paris.
Select-Distribution, 8, avenue de Clichy, Paris.
Union-Eclair Location, 12, rue Gaillon, Paris.
United-Artists, 21, rue du faubourg du Temple, Paris.

Mobilier de Salles de Spectacles

Objectifs

Faliez, Auffreville, par Mantes (S-et-O).
Hermagis, 29, rue du Louvre, Paris.

Orgues

Pellicules

Agfa, 95, rue du faubourg Saint-Honoré, Paris.
Kodak, 17, rue François I[er], Paris.
Pathé, rue des Vignerons, Vincennes (Seine).

Poste Oxydelta

Etablissements J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.

Réparations d'appareils

Félix Liardet, 17, rue des Messageries, Paris.

Tickets à souches

Secours contre l'Incendie

Travaux Cinématographiques à façon

Cinédition. Laboratoires Renaud, 86, rue de Bondy, Paris.

Ventes et Achats de Cinémas

Ventilateurs

Adresses Professionnelles

Architectes Spécialistes

Eugène Vergnes, 6, carrefour de l'Odéon, Paris.

Metteurs en Scène

Henri Etiévant, 13, boulevard Voltaire, Paris.
Liabel, 130 bis, boulevard de Clichy, Paris.
Louis Feuillade, villa Blandine, 33, boulevard de Cimiez, Nice.
René d'Auchy, 55, rue du Rocher, Paris.

Opérateurs

Régisseurs

Représentants

Sociétés Cinématographiques diverses et Syndicats

Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, 21, rue de l'Entrepôt, Paris,
Fédération Internationale de la Cinématographie. Siège social provisoire : 199, rue Saint-Martin, Paris.
Syndicat Français des Directeurs de Cinémas, 199, rue Saint-Martin, Paris.
Syndicat de la Presse Cinématographique, 21, rue de l'Entrepôt, Paris.

DEMANDER LES CONDITIONS D'INSCRIPTION AU RÉPERTOIRE

La taxation douanière des films cinématographiques

Une circulaire de la direction générale des douanes

Le directeur général des douanes vient d'adresser aux directeurs des bureaux locaux la circulaire suivante :

En vous adressant, par lettre du 2 novembre 1921, n° 11.086, mes instructions touchant l'application du décret du 26 octobre précédent, j'ai appelé votre attention sur l'intérêt qui s'attache à ce que le droit de 20 0/0 *ad valorem* soit régulièrement appliqué en ce concerne les rouleaux ou bandes pour cinématographes.

Je vous ai indiqué, notamment, que la valeur des films n'était pas exclusivement fonction de leur poids, ni de leur longeur, ni de la matière première dont ils sont constitués, et que leur caractère artistique pouvait avoir également une influence considérable sur leur valeur.

Il est apparu, depuis lors, que le service avait cependant besoin d'être renseigné sur les valeurs moyennes des articles dont il s'agit. D'après la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie et des Industries qui s'y rattachent, les indications suivantes constitueraient, dans l'état actuel du marché, une base très sérieuse de taxation pour la grande majorité des films importés :

1° Films sensibilisés : pour positifs, valeur 0 fr.75 le mètre courant ; pour négatifs, valeur 1 fr. 50 le mètre courant.

2° Films impressionnés : négatifs, valeur 15 fr. le mètre courant : positifs, valeur 2 francs le mètre courant.

Je vous prie d'en informer d'urgence le service de votre circonscription en lui rappelant qu'en cas de difficulté, il appartiendrait, en dernier ressort, aux experts légaux de déterminer la valeur imposable des films que les circonstances obligeraient à soumettre à leur examen.

J'ajoute qu'il conviendra de veiller à ce que l'on n'importe pas, comme films vierges, des bandes négatives ou positives impressionnées, mais non développées : en cas de doute, les laboratoires devraient être consultés.

Enfin, aucune opération d'admission temporaire, avec ou sans consignation de droits, ne devra être autorisée jusqu'à nouvel ordre.

Les Avant-Premières

Comptoir Ciné-Location Gaumont

Ciné-Location Gaumont a eu une très heureuse idée en rééditant un film de Douglas Fairbanks.

Douglas au pays des mosquées est un film d'aventures dramatiques qu'accompagne très heureusement une note sentimentale.

Il a le grand avantage d'être interprété par l'artiste extraordinaire qu'est Douglas Fairbanks et de lui permettre d'accomplir de prodigieuses acrobaties tout en restant un comédien parfait.

Ce film réédité à la demande de Messieurs les Directeurs passera sur tous les écrans, tous les publics étant à l'avance conquis par son interprète.

Marjolin ou la fille manquée est un excellent comique interprété par Biscot. Ce petit vaudeville de la série « Belle Humeur » ne se raconte pas.

On ira voir *Marjolin ou la fille manquée* parce que Biscot en est la vedette et l'on sera content car c'est un film Feuillade fort bien interprété.

Un film Jean Durand, de la série Berthe Dagmar, *Marie chez les loups*, a été projeté à cette présentation.

Les lecteurs du *Courrier* ont lu, il y a quelque temps, le compte rendu de ce film déjà présenté.

C'est un des meilleurs films interprétés par cette artiste.

Le pont des soupirs, dont un épisode est projeté chaque semaine, continue à captiver le public par sa somptueuse mise en scène.

Société Française des Films Artistiques

La vie et la mort du *Cheval pie de Rio Jim* nous sont contées — si je puis ainsi m'exprimer — par William S. Hart dans un petit film d'aventures dramatiques intitulé *Le cheval pie de Rio Jim*.

On aime toujours un film d'aventures, quel qu'il soit, lorsqu'il est interprété par William S. Hart...

Roscoë Arbuckle dans *Fatty, femme timide*, est très amusant.

Sacrifice filial, comédie dramatique de Hayden Talbot, est un film intéressant : sa mise en scène est jolie et son interprétation très homogène.

Agence Générale Cinématographique

La réédition des films de Charlie Chaplin n'est certes pas nécessaire, mais il en est quelques-uns qu'on revoit avec un certain plaisir.

Celle de *Charlot fait du cinéma* est de celles-là.

Un plein air, *Cauterets* et *Une journée bien employée*, comique interprété par Lupino Lane ont précédé la projection de *La Mort du Soleil*, vision dramatique de H. André Legrand, réalisée par Mme G. Dulac.

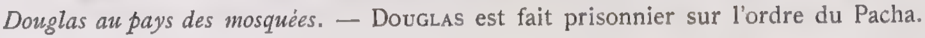
L'abnégation, l'esprit de sacrifice, l'amour de la science dominent ce film d'une réelle valeur dont M. André Nox est un bel et intelligent interprète.

Mlle Denise Lorys est tout à fait digne du choix qui a été fait et l'a donné comme partenaire à cet artiste.

Un petit rôle qui semble avoir été créé uniquement pour nous donner le plaisir de revoir la petite Régine Dumien est joué avec beaucoup de naturel par cette charmante enfant.

M. Vonelly a été très remarqué dans le rôle de Daniel Voisin.





Douglas au pays des mosquées. — DOUGLAS est fait prisonnier sur l'ordre du Pacha.



Un « As » entre deux « Reines » ou Le Charmeur Charmé (Pathé).

Vitagraph

Dans un film policier intitulé *Le message de la souris*, nous avons goûté la bonne interprétation d'Anita Stewart entourée d'artistes intéressants.

Ce film est bien conçu et présenté avec goût.

Il est supérieur à la plupart des films policiers habituellement présentés.

Fridolin au bal musette est un comique un peu long, mais qui ne manque pas de qualités amusantes.

Georges Petit (Agence Américaine)

Un drame bien interprété par quelques artistes entourant Olive Tell qui s'y montre excellente a été présenté par l'Agence Georges Petit, le mercredi 21 décembre.

La maison de la peur, tel est le titre de ce film, a été fort apprécié, il le mérite.

Bon numéro de la Revue Scientific Kineto.

Films Triomphe

Un drame d'aventures *Les Conquérants*, a été présenté par cette firme.

Assez bon film.

Société Anonyme Française des Films Paramount

Un très bon programme est toujours présenté par la Paramount.

Celui du 22 décembre ne le cède en rien aux précédents.

Une jolie comédie *Folie d'été*, dont la mise en scène est de William de Mille, et l'interprétation comprend Loïs Wilson, Lila Lée, Jacques Holt et Conrad Nagel, a remporté un vif succès.

Il en fut de même pour une production de Thomas H. Ince, *Le Français tel qu'ils le parlent*, comédie vaudevillesque interprétée avec un brio étourdissant par Charles Ray.

Paramount-Magazine n° 17 comprenant *Une innovation en aviculture*, *La pêche aux requins*, *La pêche dans les souterrains de New York* et *La vie à la ferme*, est tout à fait intéressant.

Pathé-Consortium Cinéma

L'ART DE SÉDUIRE,

par

Douglas Fairbanks

Première Partie... *Où l'auteur dévoile quelques-uns de ses secrets en l'art de la séduction.*

Deuxième Partie... *Où l'auteur indique la manière de s'en servir.*

Troisième Partie... *Où l'auteur donne à ses lecteurs quelques conseils utiles.*

Dans une vingtaine d'années — même davantage — alors que Douglas Fairbanks, lassé de tant de succès, prendra quelque repos, peut-être verra-t-on, en bonne place à la devanture des libraires du jeune et de l'ancien monde, un livre qui pourrait fort bien se présenter tel que ci-dessus au public.

En l'ouvrant au hasard, on y trouverait sans doute des conseils dans le genre de celui ci :

« Pour pouvoir se défendre convenablement contre ses ennemis, seraient ils cent mille, il faut au cinéma être seul contre eux tous.

« Ceci dit, je vous suppose poursuivi pour une raison quelconque par quelques individus dont le titre et la quantité importent peu.

« Qu'allez-vous faire?

« Tout d'abord vous n'aurez pas de chapeau.

« Avoir un chapeau sur la tête pendant une course vertigineuse est ridicule, le perdre en route est grotesque; c'est un effet facile et un peu vieillot qui fait quelquefois rire, mais souvent il fait le public se moquer de vous : il faut toujours éviter de se faire moquer de soi.

« Donc, poursuivi, vous êtes entré dans une maison, et vous avez atteint les toits en moins de temps qu'il ne faut pour le dire.

« Je ne vous apprendrai rien sur la classique course sur les toits, elle n'a plus de secrets pour personne.

« Mais vous ne pouvez rester éternellement sur les toits; votre objectif est toujours une auto qui stationne devant une porte : il faut donc descendre et c'est là que j'attire toute votre attention.

« On ne descend pas les marches d'un escalier, c'est trop facile : on saute d'un bond de l'étage supérieur à l'étage inférieur; arrivé au premier étage sans reprendre haleine, vous sautez sur la barre d'appui d'une fenêtre et de là sur le siège de la voiture : vous démarrez alors en 4e à l'ahurissement de vos poursuivants.

« Bien entendu, tout cela doit être fait avec facilité, sans effort, avec grâce et élégance.

« Avoir égaré son veston en chemin est de toute nécessité.

« Après une course éperdue pendant laquelle vous avez vingt fois failli vous rompre les os, vous arrivez fatalement à un ravin : pas d'issue, donc pas le choix.

« Vous sautez de la voiture lancée à fond de train sur un arbre surplombant ce ravin; pendant ce temps, la voiture roule au fond du précipice : ne vous en préoccupez pas, vous la retrouverez tout à l'heure, car, vos ennemis vous ayant découvert, vous êtes dans l'obligation de prendre le même chemin qu'elle.

« Vous vous relèverez les vêtements en lambeaux et couvert de contusions : cela n'a aucune importance.

Le principal est que vous ayiez échappé à vos poursuivants, que vous ayiez l'air heureux et que le public soit content.

« Il faut toujours que le public soit content et satisfait de vous.

« Il faut aussi...

Il faudrait surtout que Douglas Fairbanks puisse dire à ses lecteurs d'où lui viennent sa fantaisie et sa verve aussi étonnantes que diverses, sa bonne humeur joyeuse et saine, son entrain, sa cordialité, sa nature chaleureuse, son sourire à la fois bon enfant et heureux, et surtout ce « je ne sais quoi » qui fait de lui un charmeur auquel on ne résiste guère,

Mais Douglas le sait-il lui-même?

J'en doute.

Si donc dans une vingtaine d'années, Douglas Fairbanks écrit *l'Art de séduire*, cela vaudra au cinéma quelques sportsmen accomplis, mais pas un artiste de plus, car nul ne connaitra les secrets de son talent, de son charme, par conséquent celui de son succès.

Il y a déjà quelques mauvaises copies de Charlie Chaplin, il y aura, en ces temps encore lointains, quelques vagues imitations de Douglas Fairbanks.

Ne les souhaitons pas.

En attendant de lire cet *Art de séduire* que Douglas n'écrira sans aucun doute jamais, et dont l'idée ne pouvait guère germer que dans ma folle cervelle, nous pouvons toujours aller prendre une bonne leçon avec preuves à l'appui dans *Le Charmeur,* film tout à fait séduisant que Pathé-Consortium Cinéma a eu l'heureuse idée de présenter ces jours derniers.

La leçon des exemples ne vaut-elle pas mieux que celle des préceptes?

Et voici l'histoire du *Charmeur* :

Etudiants tous deux à l'Université d'Oxford, en Angleterre, John Pratt et Willy Burney sont unis par la plus fraternelle amitié.

Willy est le descendant d'une famille austère qui vit à New-York, et au sein de laquelle il doit retourner aussitôt ses études terminées.

Willy est orphelin et en possession d'une fortune personnelle qui lui assure une belle indépendance.

Il se laisse cependant complètement dominer par l'influence de ses tantes et de son oncle qui gèrent son patrimoine et out disposé de son avenir en le fiançant à une riche héritière qu'il n'aime pas et de laquelle il n'est pas aimé.



Le bon sourire de DOUGLAS est contagieux !

Bien qu'il aime Margaret, fille d'un professeur de l'Université d'Oxford, Willy, d'un caractère faible et indécis, n'ose s'ériger contre la volonté de sa famille.

John Pratt, selon une locution qui lui est familière, va se charger *d'arranger ça*.

En effet, pour « arranger ça », il commence à obliger Willy à épouser celle qu'il aime et à rester en Angleterre.

Pendant ce temps, il partira pour New-York, et comme la famille de Willy n'a pas vu celui-ci depuis l'âge de 12 ans, John deviendra Willy aux yeux de ses tantes et oncle.

Le voilà donc arrivé à New-York où il étonne tante Agathe, tante Priscilla, tante Laura et sœur Georgina par son autorité et sa désinvolture, sans oublier oncle Henry qui trouve que son neveu, un peu trop pusillanime naguère, s'est joliment dégourdi à Oxford.

John, au contraire, trouve sa famille d'emprunt un peu trop figée.

Tout d'abord, il brise les fiançailles de sœur Georgina qui, pour obéir aux tantes, s'est fiancée à contre cœur, tandis qu'elle aime Robert Clackson.

John s'était chargé « d'arranger ça » : c'est fait.

Dans ses pérégrinations, il fait la connaissance de pauvres petits orphelins vivant sous la tutelle d'une grande sœur, Mary Clayton.

Tout ce petit monde essaie, en vain, de se débattre contre la misère.

Encore une affaire « à arranger ».

C'est très simple.

John ne trouve rien de mieux que d'amener ses petits protégés à « sa famille » scandalisée : décidément, le neveu dépasse la mesure!

Mais il est le maître et, pour une fois, le fait bien sentir.

Tante Agathe, tante Priscilla, etc., n'ont donc qu'à s'incliner.

D'ailleurs, ce John est un charmeur!

Depuis son arrivée, la maison gaie, animée, vivante, heureuse, n'est plus reconnaissable.

Chaque tante a adopté un des enfants, et lorsque John révèle son identité et sa supercherie, il est trop tard pour que l'oncle et les tantes se reprennent.

Willy bénéficie du sortilège dont John les a entourés par sa bonne humeur et sa bonté active.

Tout s'arrange donc pour le bonheur de tous et celui de John en particulier, car le charmeur a été charmé par la douce Mary.

Il n'était pas seul à connaître l'art de séduire!

*
* *

Une charmante lectrice du *Courrier*, qui a fort applaudi *Le Crime du Bouif* au théâtre et se promet de l'aller voir au cinéma, me pose cette question : « Comment est-il M. de la Fouchardière? »

Je me récuse. Je n'ai pas envie que M. de La Fouchardière me repère et me serve toute vive dans un de ces « Hors-d'œuvre » dont il a le secret.

Voici la photographie de M. de la Fouchardière :



Mr G. de la FOUCHARDIÈRE

et ci-dessous, celle de M. Pouctal, adaptateur et metteur en scène du *Crime du Bouif*.



Mr H. POUCTAL

Cinématographes Harry

Miss Justine Johnston aurait-elle l'intention de marcher sur les traces de son illustre devancière Miss Pearl White?

C'est fort possible.

A quoi pourrait bien, en effet, rêver une jeune artiste américaine si ce n'est d'égaler les « stars » universellement connues et chéries du public?

En attendant la réalisation de ce rêve — qui dure quelquefois toute la vie — le mieux n'est-il pas de ressembler le plus possible au modèle choisi?

Miss Justine Johnston doit souvent rêver de Pearl White.

Elle aurait pu faire un choix moins heureux.

Miss Justine Johnston, nouvelle étoile présentée par les Cinématographes Harry dans une comédie dramatique tirée d'un roman de Joseph Smith, est une artiste dont la première qualité est d'être très jolie, en tous cas très photogénique.

Elle porte la toilette avec beaucoup de chic mais est habillée par un couturier qui confond l'excentricité avec l'originalité : c'est dommage.

Miss Johnston, élégante et jolie, méritait beaucoup mieux!

Heureusement que son metteur en scène a réparé tout cela en mettant très en valeur les qualités de l'artiste.

Elle est jolie, jeune, séduisante, elle sera vite une séductrice délicieuse.

Surtout qu'elle reste elle même, elle est si charmante lorsqu'elle est naturelle!

The leading-man de Miss Justine Johnston ressemble étonnamment à notre boxeur national Georges Carpentier.

Mais ce n'est pas son unique avantage, si toutefois cette ressemblance en est un.

Il joue bien, très bien même.

Jolie mise en scène, intérieurs délicatement décorés, nuancés d'une touche très féminine.

Superbe photographie, effets de nuit très réussis.

Sujet très américain ainsi qu'on peut s'en rendre compte par ce résumé :

Les « Oiseaux Noirs » sont les aristocrates du brigandage, les gentlemen de la pègre mondiale, spécialistes des grandes aventures en tous pays. Des capitales européennes ils passent en Amérique des trésors d'art, peintures anciennes et riches bijoux, dans des cachettes défiant l'œil le plus exercé des inspecteurs de douanes américaines.

Non loin de là, deux agents de la Sûreté parisienne poursuivent une autre voiture automobile dans laquelle se trouve une séduisante jeune fille, Clara Stone, dite « Comtesse d'Orville », la plus experte affiliée de la bande des « Oiseaux Noirs ».

Profitant de l'arrêt de l'auto de Nick Parker, et pour dépister ceux qui lui donnent la chasse, Clara s'engouffre précipitamment dans ce véhicule, et sa voiture repart à



Justine JOHNSTON dans les *Oiseaux Noirs.*

toute vitesse. La réparation effectuée, Nick pénètre dans son automobile et s'aperçoit de la présence de la jeune et jolie inconnue.

Depuis quelque temps une bande de ces voleurs internationaux, les « Oiseaux Noirs », s'est abattue sur Paris.

. . . .

Dans une des allées du Bois de Boulogne, l'auto du détective américain Nick Parker, subtil policier du service des fraudes à la douane de New-York et chargé d'une mission en France, est momentanément immobilisée par suite d'une panne de moteur.

Sans se troubler un seul instant, la fine mouche explique au détective américain que, poursuivie par son tuteur, personnage violent et rigoriste au plus haut point, elle n'avait pas trouvé de moyen plus sûr pour le dépister.

En arrivant chez elle, Clara trouve un télégramme du chef des « Oiseaux Noirs » qui lui donne l'ordre de partir

par le premier paquebot en partance pour New-York et de profiter de son séjour à bord pour faire connaissance avec la famille du milliardaire américain James Gordon qui retourne aux Etats-Unis après avoir acheté le fameux tableau : « La Vierge et l'enfant », de Murillo.

Pour des raisons personnelles et secrètes, le détective Nick Parker s'est également embarqué sur le même paquebot que sa mystérieuse inconnue du Bois de Boulogne.

Vers la fin de la traversée, une sincère affection unissant Nick à Clara, le détective lui avoue sa flamme, mais la jeune affiliée des « Oiseaux Noirs » qui l'aime aussi, et qui, avec l'éveil de l'amour, comprend toute l'ignominie de sa situation, cherche à briser cette liaison.

A bord du transatlantique, Clara et Nick se sont liés d'amitié avec les Gordon qui les ont invités à passer quelques jours dans leur villa de Long-Island.

En arrivant à New-York, Clara se rend aussitôt auprès de Miguel Garcia, le redouté chef des « Oiseaux Noirs » et lui remet les magnifiques bijoux qu'elle a réussi à passer en fraude; elle reçoit l'ordre d'accepter l'invitation des Gordon car Garcia a l'intention de lui faire subtiliser la célèbre toile de Murillo et de la remplacer par une copie fort bien imitée.

Chez les Gordon, Clara, surveillée par sa femme de chambre qui fait également partie des « Oiseaux Noirs », exécute les ordres de son chef. En possession du précieux tableau et prise de remords, elle décide de ne pas le porter à Garcia; elle le cache dans un porte-parapluie du salon sans se douter qu'elle a été vue par Nick.

De concert avec l'inspecteur principal de la police de New-York, Nick Parker tend un piège à Miguel Garcia, dans le but d'avoir une preuve de sa culpabilité, et de l'arrêter ensuite.

Le piège a réussi. Le chef des « Oiseaux Noirs » est arrêté et Clara, délivrée de son bourreau, s'apprête à raconter sa vie passée à Nick qui s'y oppose en lui disant qu'il savait depuis longtemps ce qu'elle était, et qu'il avait deviné que son plus cher désir était de devenir une honnête femme.

N'ayant plus de motif pour refuser sa main à celui qu'elle aime, Clara se jette dans les bras de Nick Parker et, dans un brûlant baiser, lui promet de le rendre le plus heureux des hommes.

Ce film, monté avec beaucoup de soin, a eu beaucoup de succès lors de sa présentation.

*
* *

Athanase garde-bébé.

Athanase est un papa mué, par la volonté de sa femme, en bonne d'enfant.

On a beau être père on n'en est pas moins homme.

Les amis réclament ce père de famille modèle et le voilà parti au club emmenant bébé avec lui puisque Madame passe ses journées chez une amie à faire du tricot pour les soldats !

L'enfant disparaît!

Le jeu des poursuites commence et dure...

Lorsqu'il cessera, Bébé sera retrouvé et Madame dégoûtée de son amie et du tricot jurera, mais un peu tard, que c'est elle qui, désormais, gardera Bébé.

Mais sera-t-il mieux gardé pour cela?

Bonne interprétation avec B. Vernon : quelques trouvailles nouvelles et amusantes.

*
* *

Une journée a Ottawa.

Documentaire tourné avec autorisation du gouvernement canadien.

Présentation faite d'une manière très originale et fort intéressante des principaux monuments de la ville et sites des environs.

Photo très nette, film excellent.

DES ANGLES.

LES PRÉSENTATIONS

Électric-Palace, 5, boulevard des Italiens.

Etablissements L. Aubert

124, Avenue de la République — Tél. Roquette 73-31 et 73-32

Présentation du Mardi 3 Janvier à 10 h. du matin

Livrables le 24 Février 1922

NATURA-FILM. — *A travers la France*, par Ardouin Dumazet, auteur du « Voyage en France », couronné par l'Académie Française : *Corte (Corse)*.............. 195

SKANDIA-FILM. — *Avec le sourire*, comédie comique..... 430

U. C. I. — *La vie d'une femme*, grand drame de Georges Lacroix interprété par Suzie Prim. Affiches, photos.. 1.800

L. AUBERT. — *Aubert Journal*.............................. 180

Salon de Visions Cinégraphiques du Gaumont-Palace, Boulevard de Clichy

Comptoir-Ciné-Location Gaumont

28, rue des Alouettes — Tél. Nord 51 13

Présentation du Mardi 3 Janvier 1922, à 2 h. 30

Livrable le 6 Janvier 1922

Gaumont-Actualités n° 2.............................. 200

Livrable le 20 Janvier 1922

Le canard en ciné n° 8.............................. 140

Livrables le 17 Février 1922

ÉDITION GAUMONT. — Série Belle Humeur. — *Gaëlan ou le commis audacieux*, comédie comique interprétée par Biscot. 1 affiche 110/150, photos 24/30..............

PARAMOUNT-PICTURES. — Exclusivité Gaumont. — *La fille du loup*, comédie dramatique interprétée par Lila Lee. 1 affiche 150/220, photos 18/24.................. 1.405

PASQUALI-FILM. — Union Cinématographique Italienne. — Contrôlé en France par Gaumont. — *Le Pont des Soupirs*, grand ciné-roman en 8 époques, d'après le roman célèbre de Michel Zévaco, publié par *Cinéma-Bibliothèque*, Edition Tallandier. 1 affiche 150/220 (illustrée), 1 affiche 90/130 (photos), 1 jeu de photos 18/24. 7e épisode : *Le calvaire d'une mère*.................. 765

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Pathé-Consortium-Cinéma

Service de Location : 67, faubourg Saint-Martin — Tél. Nord 68-58

Présentation du Mercredi 4 Janvier 1922, à 9 h. 20

Livrable le 24 Février 1922

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *L'empereur des pauvres*, d'après le célèbre roman de M. Félicien Champsaur. Adaptation et mise en scène en 6 époques de René Leprince, protagonistes : Mathot, Henry Krauss et Gina Relly. Publié en feuilleton dans les grands quotidiens de province et dans *Cinémagazine*. Lancement : 1 affiche 240/320, 2 affiches 160/240, 3 affiches 120/160, affiche 80/120, série de 40 héliotypies d'art 30/40, 1 affiche 160/240, 2 affiches 120/160, 1 affiche phototypique 90/130. 1re époque : *Le pauvre*.............. Environ 1.800

Livrable le 3 Mars 1922

2e époque : *Les millions*, 1 affiche 160/240, 2 affiches 120/160, 1 affiche phototypique 90/130........ Environ 1.800

Livrable le 24 Février 1922

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — Harry Pollard dans *C'est le jour du terme*. 1 affiche 80/120.................. 295

Livrable le 3 Mars 1922

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Charlot a le pépin*, scène comique interprétée par Charlie Chaplin (réédition). 1 affiche 120/160.............................. 260

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Pathé-Revue*, 1 affiche générale 120/160..............................

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Pathé-Journal*, 1 affiche générale 120/160..............................

Palais de la Mutualité, 325, Rue Saint-Martin

Les Grandes Productions Cinématographiques

50, rue de Bondy et 2, rue de Lancry — Téléph. : Nord 19-86, 76-00 et 40-93

Présentation du Mercredi 4 Janvier, à 2 h. (1er étage)

MUNDUS-FILMS — *La flamme verte*, comédie.............. 1.400

KEYSTONE. — *Charlot dans les coulisses*, comique....... 500

CHRISTIE. — *L'enlèvement de Molly*, comique.......... 300

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint Martin.

Compagnie Vitagraph

25, rue de l'Echiquier.

Présentation du Mercredi 4 Janvier, à 3 h. 20 (1er étage)

La Casbah de Rabat, documentaire en couleurs........ 125

Gens de mer, comédie dramatique...................... 1.200

Le diamant rose, comédie d'aventures en 2 parties..... 600

Zigoto explorateur, comique en 2 parties.............. 600

Salle Marivaux, 15, boulevard des Italiens

Société Anonyme Française des Films Paramount

63, Avenue des Champs-Elysées

Présentation du Jeudi 5 Janvier 1922, à 10 heures

Livrables le 17 Février 1922

PARAMOUNT. — *La mystérieuse aventure*, comédie d'aventures.............................. 1.200

PARAMOUNT. — *Entre le marteau et l'enclume*, comédie.. 1.200

PARAMOUNT. — *Paramount magazine n° 19*.............. 150

a) *La femme dans les Arts et la Magistrature.*

b) *Au nord-ouest du Canada.*

Ciné Max-Linder 24, Boulevard Poissonnière

Cinématographes Harry

158 *ter*, rue du Temple — Tél. Archives 12-54

Présentation du Samedi 7 Janvier 1922, à 10 heures

CHRISTIES-COMEDIES. — *Joseph ! ta femme te trompe*, com. 310

Les paons, étude satirique en 5 parties.................. 1.425

- Petites - Annonces 1 FRANC la ligne

OFFRE D'EMPLOIS

ON DEMANDE :
Une Grande Maison de Location demande titreurs de tout premier ordre. Ecrire en donnant références détaillées et salaires demandés. A. B. C., 70, rue de Ponthieu, Paris. (53)

DEMANDES D'EMPLOIS

MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN, propriétaire de Cinéma-Concert, connaissant à fond partie Cinéma-Music-Hall, cherche direction, gérance (avec ou sans promesse de vente), peut fournir caution et références. — Ecrire PINON R., Cinéma-Bal-Café Clamecy (Nièvre). (53-1-2)

ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL

TRANSFORMATEUR
AGREGAT 220 volts triphasé, 5 PS. sur 65 volts continu 30 ampères avec rhéostat de démarrage, état comme neuf, fabr. A.E G. Prix : fr. **5.000**. — AGREGAT 220 volts triphasé, 3 PS. sur 65 volts continu 25.5 ampères avec rhéostat de démarrage. Prix : fr. **3.500**. Albert BURGER, Strasbourg. 1, rue de la Pierre Large. (53)

FAUTEUILS à BASCULE depuis **10** fr., chaises pliantes en fer, meilleur marché que partout, fabrication irréprochable. Garantie 10 ans. BANULS fils, place de la Mairie, Alais (Gard). (31 à...)

A VENDRE six appareils à sous "**EUREKA**" en parfait état. Conditions avantageuses. S'adresser au *Courrier*. (51 à...)

FAUTEUILS ET STRAPONTINS
Système de fermeture breveté S. G. D. G.
PÉGHAIRE
43, Rue de Reuilly, 43
PARIS 12e — Tél. : Roquette 31-93
(52 à 9)

CINÉMA-OFFICE
22 & 30, Rue de Trévise, PARIS (9e)
(Fondé en 1905)
Fournitures générales pour Ciném. s. — Postes. — Groupes. — Fauteuils. — Neuf et Occasion. — Vente. — Achat. — Echange. — Réparations. — Catalogue gratuit sur demande.
L. LAENNEC. — Tél. Bergère 50-99
(4 à...)

SERAI ACHETEUR de films d'occasion. S'adresser à la maison H. BLERIOT, Gaston LARDILLIER, successeur, 187, rue du Temple, Paris. (51 à...)

MAISON P. BROCHERIOU
Bureaux : 137, rue Lafayette, PARIS
Ateliers et Remisages
89-91, Avenue Beauséjour, Le PARC St-MAUR
Matériels pour tous spectacles, (cinémas, théâtres, cirques).
Fabrique de fauteuils et strapontins (agent spécial de la Maison Ve MARTIN et PEBEYRE) fabrication irréprochable, prix sans concurrence à qualité égale.
Décors de théâtre (neufs et occasions) artistes décorateurs attachés à la maison, plans, maquettes, décoration nouvelle, merveilleux effets.
Appareils et postes cinéma occasions (Power's, Pathé, etc.).
Nouveaux moteurs industriels C.-L. de 3 à 10 HP (simples, pratiques, économiques). Prix incroyables (notice sur demande)
Tracteurs et camions automobiles avec garanties, marche parfaite.
Joindre timbre pour renseignements.
(14 à ..)

DOCKS ARTISTIQUES
69, Faubourg St-Martin, PARIS
Sièges et strapontins à bascule depuis 11 fr. *Tickets de contrôle*, cartes de sortie. *L'Acétylox* éclairage oxy-acétylénique remplaçant l'arc électrique. Toutes fournitures oxygène, pastilles acétylène dissous, etc., etc. Réparations soignées et rapides de tous appareils. *L'Irradiant* poste à incandescence marchant sur tous courants, économie, sécurité. Charbons spéciaux pour la projection, marque *Conradty-Noris* les plus réputés. Fournitures générales neufs et occasions pour le cinéma. Postes complets, fauteuils, décors, groupes électrogènes, etc., etc. Installations complètes de salles de spectacles.

POSTE PATHÉ PORTATIF N. A. Y. n° 1, dernier modèle. Etat de neuf, avec transformateur pour courant alternatif et moteur électrique Pathé, marchant sur 115 v. 5 a., et petit rhéostat pour réglage de la lumière. Complet sur établi chêne à tiroir avec 9 bobines dont une à jours démontables, 300 m. de films, enrouleuse double Pathé, écran aluminium, lampes de rechange, accessoires. Projection parfaite et très claire. En état immédiat de marche. Superbe occasion. S'adresser M. Y. 27, au *Courrier*. (47 à...)

FAUTEUILS ET STRAPONTINS
N'ACHETEZ PAS avant d'avoir consulté....
FLEURET & LADOUCE
.... à SAINT-DIZIER (Haute-Marne)
Vous trouverez un grand choix de modèles, des prix réduits et une fabrication irréprochable.
Modèles visibles à PARIS, chez Monsieur COCANDEAU, 127, Faub. du Temple. Métro : Belleville. Téléph. : Nord 34-75. Et à LILLE, chez M. COLLEE, 76, rue de la Chaude-Rivière, Tramways : Mongy-Anet-Gare de Fives. G. Pont Belle-Vue. (41 à...)

FAUTEUILS et STRAPONTINS depuis **10** fr.
DELAPORTE, Constructeur
21, Rue Chevreul, à PANTIN, (Seine)
Livraison rapide
Moyens de communication : tram : Bobigny-Opéra et Bobigny-Les Halles : Arrêt : Rue de Pantin, au Pré-St-Gervais. (41 à...)

SPÉCIALITÉS DE SIÈGES A BASCULE. Groupes électrogènes et convertisseurs, vente et achat. MARZO, Maison fondée en 1860. 39, rue des Terres-au-Curé, 9, villa Nieuport, Paris (13e). (37 à...)

ACHAT ET VENTE DE FONDS

INCROYABLE, cause santé, Ciné seul, 400 pl., av. bail dans Th. Mun., Ss.-Préf. 6.000 h., 100 k. de Paris, 5 usines. Faut. basc., piano, app. Pathé, bar, jardin été. Sera propriété de l'achet. : faut. basc., piano, bar, app. Pathé, tte l'installation élect. du Th., etc. Beaux bénéf. Prix 40.000 fr. Ecrire PAUL, au *Courrier* qui transmettra. (52-1)

GRANDE MANUFACTURE DE SIÈGES DE BILLANCOURT
FAUTEUILS NE TRAITEZ RIEN sans voir nos **60** modèles ET RETENEZ BIEN !
Nous rendre visite c'est traiter avec nous
POURQUOI ?
Parce que du plus simple au plus riche ils sont, à qualité égale, **50** pour cent LES MOINS CHERS { *Les plus beaux* / *Les plus solides* / *Les meilleurs marchés*
Immense production | *Tous nos fauteuils sont garantis* | *Trois grandes usines* | *Concurrence impossible*
— Nombreuses références —
FAUTEUILS depuis **9** francs **STRAPONTINS** depuis **12** francs
NOTA. — Aucune maison n'est dépositaire de notre fabrication et notre strapontin extra-plat, B. S. G. D. G., ne possède que 3 centimètres d'épaisseur ; il est unique en son genre de construction ; sa solidité est à toutes épreuves et n'a aucune ferrure en saillie ; il peut s'adapter à tout endroit. **CHAISES DE LOGES** velours **32** francs
4, rue Traversière, à BILLANCOURT (Seine)
Métro jusqu'à Auteuil et Tramway jusqu'au Pont Billancourt. (46 à...)

Pour vendre ou pour acheter CINÉMAS, MUSIC-HALL
PARIS, BANLIEUE et PROVINCE
*S'adresser en toute confiance au **MONITEUR des CINÉMAS**, 39 bis, rue de Châteaudun, à Paris, qui a toujours de nombreux amateurs.*
Téléphone : TRUDAINE 25-73

Étude de Me **Alexandre COROT**, notaire à SENS (Yonne)
Rue de la République, n° 51 (Tél. 1-22)

ADJUDICATION VOLONTAIRE

(PAR SUITE DE DISSOLUTION AMIABLE D'ASSOCIATION)

En l'Etude et par le ministère de Me COROT, notaire à SENS

Le SAMEDI 14 JANVIER 1922, à 14 heures

D'UN

ÉTABLISSEMENT

DE

SPECTACLE-CINÉMA-DANCING

connu sous le nom de

" ÉDEN-CASINO "

exploité à SENS (Yonne)

BOULEVARD DE L'ESPLANADE

au centre de la ville, comprenant :

DÉSIGNATION

Un Etablissement moderne de Spectacle-Cinéma-Dancing
exploité à SENS (Yonne), boulevard de l'Esplanade, au centre de la ville, connu sous le nom de " **EDEN-CASINO** ", et comprenant :
Grand Bâtiment ayant une façade de **37 mètres** sur l'Esplanade et composé de :

BELLE SALLE DE SPECTACLE ET CINÉMA

mesurant 35 mètres de long sur 9 mètres de large (et pouvant être agrandie) avec grande scène, rideau, décors et autres accessoires; orchestre; lustres, **525 fauteuils** basculants divisés en trois parties : premières, deuxièmes et troisièmes, ayant chacune une entrée indépendante.

Grand Hall-promenoir, Foyer, Bar;

GRANDE SALLE DE BAL

au premier étage, ornée de beaux lustres et de grandes glaces, et à laquelle on accède par un grand escalier double en pierre; dans cette salle petite scène;

Appartement meublé au même étage avec cuisine, office et dépendances;

Cabine cinématographique spacieuse, entièrement installée; poste complet de 100 A *Ernemann*:

Chauffage central dans tout l'immeuble;

Matériel de café-bar, entièrement neuf;

Electricité par secteur et groupe de secours de 100 A; installations et appareils neufs;

Décoration luxueuse; peintures; installations et agencements **ultra-modernes et entièrement neufs**, l'établissement ayant été achevé et ouvert le 5 novembre dernier.

ENTRÉE EN JOUISSANCE : 1er FÉVRIER 1922

MISE A PRIX

(IMMEUBLE ET TERRAIN COMPRIS)

350.000 Francs

S'ADRESSER { Pour visiter, *sur place, à la Direction de l'***Eden-Casino**, *Et* pour tous renseignements complémentaires : *A* Me **COROT**, *notaire à Sens, dépositaire du cahier des charges.*

N. B. — **Sens** est à 110 kilomètres de Paris, sur la grande ligne Paris-Lyon-Marseille-Nice, 8 trains par jour dans chaque sens. Durée du trajet par express : 1 heure 46. (53-1)

CINÉMA 700 places, dans grande ville du centre. Situation parfaite, bonne clientèle, affaire d'avenir. A vendre. Excel. conditions. — Ecrire : R. T. B., au *Courrier.* (18 à...)

POUR VENDRE OU ACHETER CINÉMAS de toute importance et dans n'importe quelle région? Ne faites rien sans consulter les répertoires de l'OFFICE J. MOLLET, à Abbeville (Somme). (21 à...)

Etude de Me VOLPELIER, notaire à Longué (Maine-et-Loire)

BELLE SITUATION D'AVENIR
à BAUGÉ (Maine-et-Loire), sous-préfecture.
A VENDRE CINEMA, actuellement exploité dans la Salle des Fêtes Municipale. La Direction s'est rendue acquéreur d'un **VASTE IMMEUBLE**, situé au centre de la ville, où l'on peut faire : Salle de Spectacle, Cinéma, Théâtre, Conférences. (Salle spéciale). Puis Salle pour Bals, Noces, Banquets, etc.; Jardin d'hiver, Salons de jeux, Buffet. Installation parfaite n'existant pas dans la contrée. Situation d'avenir pour jeune ménage. Le matériel de Cinéma est tout neuf. Fort piano mécanique neuf.

La Direction est à la disposition des acquéreurs pour toutes indications concernant l'exploitation.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à Me VOLPELIER, notaire à Longué (M.-et-L.). (53)

Cinéma de l'Etoile, Théâtre des Menus-Plaisirs, *rue Cugnot, 6 et 8, à Roubaix*, est à céder ou à vendre **60.000** fr., sans immeuble, avec loyer, ou **100,000** fr. *avec l'immeuble.* 700 places, bon quartier. Scène, décors, piano. Matériel état neuf, etc. Pour traiter, voir sur place M. E. DESMETTRE, rue de l'Epeule. 121. Délai 15 jours pour la reprise; passé ce délai je cède pour un autre commerce. (53)

J'ACHÈTERAIS bon petit Cinéma dans région Ouest, Centre, Midi, de **20** à **40.000** fr., payable moitié comptant. Au besoin, connaissant bien partie Cinéma, accepterais direction ou gérance, pourrais fournir cautionnement. Ecrire initiales Y. R., chez M. RUAS, 32, avenue du Pont-Neuf, Limoges, Ag. s'abstenir. (53)

DIVERS

Les Conférences Métapsychiques de Mlle Volf sur Vénus, la planète des Diamants, Saturne et Mercure, sont en vente au *Courrier.* — Prix : 1,50. Par poste : 1,65. (20 à...)

OCCASION. A vendre film annonce " *Le Tourbillon* ". — S'adresser au *Courrier.* (29 à...)

PROJECTION ET PRISE DE VUES seul établissement enseignant rapidement et sérieusement. Cours de 10 à 12 heures, de 14 à 17 heures et de 20 à 22 heures. *Grand Choix* d'appareils de projection et de prise de vues. Matériel neuf et d'occasion. Vente et achat. — ECOLE PROFESSIONNELLE, 66, rue de Bondy, Paris, groupes électrogènes et convertisseurs. (33 à...)

PLACEMENT D'OPÉRATEUR, placement gratuit, charbon pour cinéma extra-lumineux, cours technique supérieur de projection. KINOGRAPH, 31, rue Saint-Antoine, 2 à 7 h. (48 à 15)

Le Gérant : Charles Le Fraper. Imp. du COURRIER, 26, Rue du Delta — Tél. : Trud. 28 07

Sponsored by the University of Wisconsin-Madison Center for Interdisciplinary French Studies, the French Embassy, and the ACLS Digital Extension Grant, "Globalizing and Enhancing the Media History Digital Library" (2020-2022)

